17-18 Dhou El-Hidja 1446 - Vendredi 13 - Samedi 14 Juin 2025 - N° 18528 - Nouvelle série - www.elmoudjahid.dz - ISSN 1111-0288

# EL MOUDJAHID

LA RÉVOLUTION PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE

AGRESSION ISRAÉLIENNE «FLAGRANTE» CONTRE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

# L'ALGÉRIE DÉNONCE ET CONDAMNE

● TÉHÉRAN RIPOSTE :
**PLUIE DE MISSILLES SUR TEL AVIV**
P. 19

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ARABIE SAOUDITE

## UNE CONVERGENCE STRATÉGIQUE

P. 2

D'UNE VALEUR DE 7 MILLIARDS DE DOLLARS

Ph. : Nacéra I.

## ARKAB DÉVOILE LES GRANDS PROJETS PÉTROCHIMIQUES

P. 4

IL A IMPRESSIONNÉ JEUDI DERNIER FACE AUX SÉNATEURS

Ph. : Nacéra I.

## STANDING OVATION POUR MEZIANE

P. 4

DIEGO MELLADO PASCUA, AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPÉENNE EN ALGÉRIE :

# «NOS LIENS COMMERCIAUX SONT SOLIDES»

***En exigeant la révision de l'Accord d'association «dans un esprit amical sans entrer en conflit», le Président Abdelmadjid Tebboune tenait, en fait, à faire comprendre au partenaire européen une réalité : l'Algérie de 2025 n'est pas celle de 2005.*** P. 3

TRANSPORT EN ALGÉRIE

## SAYOUD TRACE LES CONTOURS D'UNE RÉFORME

P. 8

L'EXTRÊME DROITE S'ACHARNE CONTRE LES ALGÉRIENS ET LES MUSULMANS

## QUAND LA HAINE SE BANALISE EN FRANCE

P. 5

Quotidien national d'information — 20, rue de la Liberté - Alger — **Tél. :** (021) 73.70.81 — **Fax :** (021) 73.90.43 — 56e Année — **Algérie :** 10,00 DA - **France :** 1 €

LORS D'UNE RÉUNION DU BUREAU PRÉSIDÉE PAR AZOUZ NASRI

# LE CONSEIL DE LA NATION FIXE SON CALENDRIER DE FIN DE SESSION

*Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a présidé, jeudi dernier, une réunion du bureau du Conseil, élargie aux présidents des groupes parlementaires et au contrôleur parlementaire. Cette réunion a été consacrée à la répartition des tâches entre les membres du bureau, ainsi qu'à l'examen du calendrier proposé pour les travaux du Conseil de la nation entre le 16 juin et le 8 juillet 2025.*

Ph. Ikessoulène

■ KARIM AOUDIA

Elle a également porté sur l'étude de la situation des questions orales et écrites déposées auprès du bureau. En ouverture de la réunion, et conformément aux dispositions de la loi organique 16-12 modifiée et complétée (notamment ses articles 13 et 14) et à l'article 14 du Règlement intérieur du Conseil de la nation, M. Nasri a chargé les membres du bureau du Conseil de plusieurs tâches, dont l'assistance au suivi des affaires extérieures et de la gestion des affaires administratives, financières et législatives, ainsi que les relations avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale. Concernant la programmation des textes législatifs, le bureau du Conseil a soumis le texte de loi relatif aux Wakfs à la Commission de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et des affaires religieuses. Il a également été décidé, lors de cette réunion, d'arrêter, lors d'une séance plénière programmée pour le 19 juin, la position du Conseil sur trois projets de loi. Il s'agit, a indiqué le Conseil de la nation, dans un communiqué rendu public, de celui modifiant et complétant la loi organique 98-03 du 3 juin 1998 relative à l'organisation, au fonctionnement et aux compétences du tribunal des conflits, du projet de loi modifiant et complétant la loi 04-18 du 25 décembre 2004 sur la prévention et la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et du projet de loi sur le règlement budgétaire de 2022. Les séances plénières reprendront, a informé la même source, le lundi 23 juin, avec l'examen du projet de loi portant code de procédure pénale. Le lendemain, mardi, une autre séance portera sur le projet de loi modifiant la loi 83-11 du 3 juin 1983 sur les assurances sociales, tandis que le jeudi 26 du même mois, les membres du Conseil de la nation débattront du projet de loi sur les waqfs.

Le lundi 30 juin, deux séances plénières sont inscrites au programme, la première portera sur le projet de loi organisant les activités minières et la seconde examinera le projet de loi complétant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 sur les retraites.

Deux autres séances sont au programme de la journée du jeudi 3 juillet, la première traitera du projet de loi sur la mobilisation générale et la seconde portera sur le projet de loi modifiant la loi 03-02 du 17 février 2003 régissant l'exploitation touristique des plages. Le projet de loi portant code de procédure pénale, ainsi que celui portant mobilisation générale seront soumis au vote, le lundi 7 juillet.

Le même jour, le Conseil de la nation fixera, en outre, sa position sur ce qui reste des projets de loi sus-évoqués. Concernant les questions orales et écrites, le bureau a décidé de soumettre 10 questions orales et 6 questions écrites au gouvernement, car remplissant les conditions de forme requises, ainsi que la programmation d'une séance consacrée aux questions orales, le jeudi 26 juin. À cette occasion, il a été unanimement convenu que la période restante de la session parlementaire actuelle connaîtra «une activité intense», qui nécessite «la conjugaison des efforts » et une prise de conscience par les membres du Conseil de «l'étendue de la responsabilité».

**K. A.**

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ARABIE SAOUDITE

# UNE CONVERGENCE STRATÉGIQUE

Le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a reçu jeudi l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al-Bussairy, lors d'une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué de l'institution parlementaire.

Cette rencontre a été l'occasion de «passer en revue la réalité des relations historiques et fraternelles unissant l'Algérie et l'Arabie Saoudite, et d'examiner les moyens de les élever, tout en préservant leur spécificité ancrée dans une solidarité pérenne et renforcée par une coopération solide face aux défis communs aux nations arabe et islamiques, dans un contexte international complexe». a ajouté la même source.

M. Nasri a salué «l'engagement des deux pays à hisser leurs relations bilatérales à un niveau digne de leur stature stratégique», tout en soulignant «la dynamique ascendante du partenariat économique et commercial algéro-saoudien, ainsi que la volonté politique commune d'en faire une coopération globale».

***Un Conseil de coordination stratégique algéro-saoudien avant la fin de l'année***

Le président du Conseil de la nation a appelé, en outre, à «intensifier les efforts pour tisser un partenariat solide», notamment dans le cadre de «la nouvelle politique d'investissement impulsée par l'Algérie sous le leadership du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'appuyant sur une loi incitative et un environnement économique sain, rétabli grâce à des décisions courageuses et des réformes structurelles profondes».

De son côté, l'ambassadeur saoudien a réaffirmé son engagement à «promouvoir des relations de fraternité sincère et de coopération constructive», s'inscrivant dans «un héritage historique marqué par la solidarité et la coordination sur toutes les questions servant les intérêts des deux pays frères et ceux des nations arabe et islamique».

Al-Bussairy a exprimé «l'accueil favorable de son pays à tout ce qui renforce le rapprochement avec l'Algérie, particulièrement dans les domaines économique et commercial», se félicitant des «indicateurs prometteurs de ce partenariat, appelé à se développer davantage grâce à une volonté politique commune reconnaissant l'importance de la coopération entre deux pays au poids et aux potentialités, comme l'Arabie Saoudite et l'Algérie».

Il a également annoncé la mise en place du Conseil de coordination stratégique algéro-saoudien, avant la fin de l'année en cours. Sur le plan régional et international, les deux parties ont évoqué la situation tragique à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés, réaffirmant leur «parfait accord sur la nécessité de concrétiser la solution à deux États, de relancer l'initiative de paix arabe et de poursuivre une diplomatie active pour mettre fin au génocide en Palestine», tout en soutenant « les efforts internationaux visant à obtenir une adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU».

**K. A.**

**EL MOUDJAHID**
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Edité par l'EPE-SPA
*EL MOUDJAHID*
au capital social de 200.000.000 DA
20, rue de la Liberté, Alger

Président-Directeur Général
Directeur de la publication
Brahim TAKHEROUBTE

**DIRECTION GENERALE**
Téléphone : 021.73.79.93 — Fax : 021.73.89.80
**REDACTION EN CHEF**
Téléphone : 021.73.99.31 — Fax : 021.73.90.43
**Internet** : http://www.elmoudjahid.dz
**E-mail :** elmoudjahid@elmoudjahid.dz

**BUREAUX REGIONAUX**
**ORAN**
**Maison de la Presse**
3, place du 1er Novembre : Tél. : (041) 29.34.94
**ANNABA**
2, rue Condorcet : Tél. : (038) 45.12.32
**BORDJ BOU-ARRERIDJ**
Ex-siège de la wilaya
Rue Mebarkia-Smaïl, B.B.A. 34000
Tél/Fax : (035) 68.69.63
**SIDI BEL-ABBES**
Maison de la presse Amir-Benaïssa
Immeuble Le Garden, S.B.A.
Tél/Fax : (048) 54.42.42
**BEJAIA :**
Bloc administratif, rue de la Liberté. Tél/Fax : 034.12.97.88

**TIZI OUZOU :**
Cité Mohamed-Boudiaf (ex-2.000 logts)Bâtiment 3, 1er étage, Nouvelle ville
Tél. - Fax : (026) 21.73.00
**MASCARA :** Maison de la Presse
Rue Senouci-Habib
Tél.-Fax : (045) 75.27.50
**PUBLICITE**
POUR VOTRE PUBLICITÉ, S'ADRESSER À :
l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité «ANEP"
**Agence ANEP :** 01, avenue Pasteur-Alger
Tél. : (020) 05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : (020) 05.11.48 / 020.05.13.45/020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
**ORAN :** 3, rue Mohamed-Khemisti
Tél. : (041) 39.10.34. Fax : (041) 39.19.04 - Télex : 22.320
agence.oran@anep.com.dz
**ANNABA :** Centre d'affaires El Djaouhara, 9 Avenue de l'ALN
Tél. : (038) 43.67.69 ou 72 — Fax : (038) 43.67.67
agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Régie publicitaire*
*EL MOUDJAHID*
20, rue de la Liberté, Alger : Tél./Fax : 021 73.56.70
**ABONNEMENTS**
Pour les souscriptions d'abonnements, achats de journaux ou commandes de photos, s'adresser au service commercial : 20, rue de la Liberté, Alger.
**COMPTES BANCAIRES**
Agence CPA Che-Guevara - Alger
Compte dinars n° 00 400 102 401 703 860 117
Agence BNA Liberté
- Dinars : 001 00605 0300 004413/14
- Devises : 001 006050310010078/57
Cptes BDL - Agence Port Saïd
- Dinars : 005 00107400247862O/28
- Devises : 00500107457247862O/30
Edité par l'EPE-SPA
*EL MOUDJAHID*
Siège social : 20, rue de la Liberté, Alger
**IMPRESSION**
*Edition du Centre :* **Société d'Impression d'Alger (SIA)**
*Edition de l'Est :* **Société d'Impression de l'Est, Constantine**
*Edition de l'Ouest :* **Société d'Impression de l'Ouest, Oran**

*Edition du Sud :*
**Unité d'Impression de Ouargla (SIA)**
**Unité d'Impression de Béchar (SIA)**
**DIFFUSION**
**Centre :** *EL MOUDJAHID*
**Tél. : 021 73.94.82**
**Est : SARL «K.D. P» :**
**Tél-fax : 044 38.11.39**
**Mobile : 0550 55.21.27**
**Ouest : EURL KHALED DIFFUSION**
**Mobile : 0668.37.37.69**
**Béchar : EURL KHALED DIFFUSION**
**Mobile : 0668.37.37.69**
**Ouargla : EURL BENKANOU DIFFUSION**
**Tel : 029 76.10.88 / Mobile : 0798.31.25.38**
**France : IPS (International Presse Service)**
**Tél. 01-46-07-63-90**

L'édition du 12 Juin a été tirée à 12.400 exemplaires.

*Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation..*

## DIEGO MELLADO PASCUA , AMBASSADEUR DE L'UNION EUROPÉENNE EN ALGÉRIE :

# «NOS LIENS COMMERCIAUX SONT SOLIDES»

*En exigeant la révision de l'Accord d'association «dans un esprit amical sans entrer en conflit», le président Abdelmadjid Tebboune tenait, en fait, à faire comprendre au partenaire européen, une réalité : l'Algérie de 2025 n'est pas celle de 2005.*

■ **HASNA YACOUB**

L'Union européenne multiplie les signes de rapprochement avec Alger. Son ambassadeur en Algérie, Diego Mellado Pascua, a saisi l'opportunité d'une rencontre organisée jeudi dernier, par l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social (OACIS), pour appeler à exploiter pleinement les ressources et les potentialités offertes tant par l'Algérie que par l'Union européenne, en vue de renforcer les relations commerciales bilatérales. L'événement, qui a réuni des hommes d'affaires algériens et espagnols ainsi que des représentants de l'Autorité portuaire de Barcelone, a été qualifié par le diplomate européen comme «un témoignage de la solidité des liens commerciaux entre l'Algérie et l'Europe». Il a également souligné l'importance du cadre juridique qui structure ces relations, en particulier l'Accord d'association, tout en évoquant les efforts en cours pour établir une charte méditerranéenne. Pour lui, «la conjoncture actuelle offre des conditions favorables pour approfondir ces relations».

Ce n'est pas la première fois que Diego Mellado s'exprime en ce sens. En février dernier, il avait déjà souligné que l'année 2025 serait «une occasion fondamentale et très importante» pour consolider, approfondir et revisiter les relations entre l'Algérie et l'UE. Tout en soutenant que l'Algérie «est un partenaire stratégique» de l'Europe, avec laquelle elle entretient une «relation forte, basée sur un partenariat solide, qui sera renforcée davantage au cours de l'année 2025», l'ambassadeur avait fait part de la nécessité de revisiter les relations bilatérales dans leur «globalité», dans le cadre «d'une nouvelle coopération fondée sur le principe gagnant-gagnant, en adéquation avec les défis actuels et les priorités stratégiques des deux parties».

*Ph. Wafa*

À travers ces déclarations, l'Union européenne s'était alignée sur la position exprimée par l'Algérie concernant la nécessité de revoir l'Accord d'association. Cette révision avait été évoquée pour la première fois par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du Conseil des ministres du 31 octobre 2021, où il avait demandé une révision «clause par clause» de l'accord, selon une approche «souveraine» fondée sur le principe du gagnant-gagnant, afin de corriger les déséquilibres structurels hérités de sa mise en œuvre.

Le chef de l'État a d'ailleurs réitéré cette volonté lors d'une entrevue avec la presse diffusée le 5 octobre 2024, annonçant officiellement que la révision de l'accord débuterait en 2025.

Il avait alors précisé que ce processus, désormais «nécessaire», sera mené «avec souplesse et dans un esprit amical sans entrer en conflit». Fidèle à ses engagements, le Président Abdelmadjid Tebboune a présidé, le 14 janvier dernier, une réunion consacrée au suivi de l'avancement des préparatifs en vue de cette révision de l'Accord d'association avec l'Union européenne. A la fin du mois de janvier, une délégation de l'Union européenne, conduite par Florian Ermacora, chef d'unité pour l'Afrique du Nord au sein du département de la Commission européenne, chargé des relations avec le voisinage de l'UE, a effectué une visite de travail en Algérie. L'occasion de poser les bases d'une approche concertée en vue de la révision de l'Accord et de mener des consultations pour définir les priorités de la coopération pour la période 2025-2027. M. Ermacora avait affirmé d'ailleurs l'engagement de l'UE à renforcer le partenariat entre les deux parties dans le cadre du développement d'un «nouveau pacte pour la Méditerranée». Il s'agit du nouveau cadre de coopération que l'UE va proposer dans les prochains mois à l'Algérie pour remplacer l'Accord d'association. Un cadre qui corrigera le déséquilibre flagrant en défaveur de l'Algérie causé par l'Accord d'association pendant une vingtaine d'années : les exportations algériennes vers l'UE, principalement constituées de pétrole et de gaz, n'ont pas pu compenser les importations massives en provenance d'Europe. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : entre 2005 et 2015, les exportations algériennes hors hydrocarbures n'ont pas dépassé les 14 milliards de dollars, tandis que les importations en provenance de l'UE ont atteint 220 milliards de dollars. Ce déséquilibre a aussi eu un impact sur les recettes fiscales de l'Algérie, qui a perdu plus de 700 milliards de dinars en droits de douane durant la même période. En exigeant la révision de l'Accord d'association «dans un esprit amical sans entrer en conflit», le Président Tebboune tenait, en fait, à faire comprendre au partenaire européen, une réalité : l'Algérie de 2025 n'est pas celle de 2005.

L'Union européenne l'a bien compris d'ailleurs. Dans une déclaration faite à *El Moudjahid*, M. Mellado Pascua avait laissé échapper un aveu : «Les choses ont évolué dans le monde et nous devons tous nous y adapter.» Ainsi, l'Algérie a fait entendre sa voix auprès de l'Union européenne et a obtenu gain de cause.

**H. Y.**

## TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION EN ASIE DU SUD-EST

# L'ADHÉSION PROCHAINE DE L'ALGÉRIE SALUÉE

■ **MOKRANE AÏT OUARABI**

Les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont accueilli favorablement l'adhésion prochaine de l'Algérie au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est (TAC). «Nous, les pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, (...) nous nous sommes réjouis de l'adhésion prochaine de la République démocratique populaire d'Algérie au Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est», est souligné dans le communiqué final sanctionnant le 46e Sommet de l'ASEAN, qui s'est déroulé à Kuala Lumpur en Malaisie du 26 au 27 mai dernier, sous la présidence du Premier ministre malaisien, Anwar Ibrahim. Les pays membres de l'ASEAN ont considéré cette adhésion comme une réaffirmation de la pertinence continue du TAC en tant que code de conduite fondamental régissant les relations interétatiques dans la région ainsi que son rôle clé dans le maintien de la paix et de la stabilité régionales», est ajouté dans le même communiqué répercuté par l'agence APS.

Les pays membres de cette association ont appelé «les Hautes-parties contractantes (HPC) à honorer leurs obligations en vertu du Traité». Relevant avec satisfaction la volonté de plus en plus exprimée par des pays non régionaux à l'adhésion au TAC, les pays de l'ASEAN ont insisté sur leur engagement total pour le respect et la promotion des principes et des objectifs de ce traité en faveur de la paix et la stabilité dans le monde. L'adhésion de l'Algérie marque donc un élargissement stratégique de ce cadre vers l'Afrique du Nord, reflétant une dynamique croissante de dialogue entre l'ASEAN et ses partenaires globaux.

L'accueil favorable réservé à l'Algérie par les membres de l'ASEAN témoigne de la crédibilité croissante de la diplomatie algérienne sur la scène internationale. Cette adhésion s'inscrit dans une stratégie plus large d'ouverture de l'Algérie vers les blocs régionaux émergents et renforce son positionnement en tant qu'acteur engagé en faveur d'un multilatéralisme fondé sur la paix, la souveraineté et la coopération équitable entre les nations. Adopté en 1976 à Bali en Indonésie, le Traité d'amitié et de coopération (TAC) constitue le socle juridique définissant les relations pacifiques entre les pays de l'Asie du Sud-Est. Un cadre de coopération qui vise à instaurer un climat de confiance, de solidarité et de coopération mutuelle dans une région longtemps marquée par des guerres et des tensions géopolitiques.

Au fil des décennies, il est devenu un instrument de référence pour la diplomatie régionale, ouvert progressivement à des pays non membres de l'ASEAN désireux de renforcer leurs liens avec l'Asie du Sud-Est sur la base de principes partagés. «Le présent Traité a pour but de promouvoir une paix perpétuelle, une amitié sans fin et la coopération entre les peuples concernés afin de contribuer à leur force, à leur solidarité et à l'instauration entre eux de relations plus étroites», lit-on dans son premier article.

Dans les relations qu'elles entretiennent, les parties contractantes seront guidées par les principes fondamentaux tels que «le respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté, de l'égalité, de l'intégrité territoriale et de l'identité nationale de tous les pays» et «le droit de chaque Etat à mener son existence nationale hors de toute ingérence extérieure, de toute subversion ou de toute contrainte», est précisé dans l'article 2 de ce Traité. A souligner que dans la perspective de la célébration du 50e anniversaire du TAC, prévue en 2026, les membres de l'ASEAN ont annoncé la tenue en août 2025, au siège du secrétariat général de l'organisation, de la 2e édition de la Conférence des Hautes parties contractantes (HPC) au traité. Cet événement servira de plateforme pour renforcer les engagements des signataires et approfondir le dialogue multilatéral autour des enjeux de paix, de coopération et de sécurité régionale. Les membres de l'ASEAN ont également exprimé leur volonté de voir l'Assemblée générale des Nations unies à adopter une résolution commémorative du cinquantenaire du TAC lors de sa 80e session, et ce, en hommage à son rôle historique dans la consolidation de la paix et de la stabilité régionales.

**M. A. O.**

CONSEIL DE LA NATION

# SÉANCE PLÉNIÈRE RÉSERVÉE AUX QUESTIONS ORALES

*Le Conseil de la Nation a abrité jeudi dernier une séance plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement. Ces questions orales ont concerné les secteurs de l'Energie, de l'Intérieur, de la Communication et de l'Enseignement supérieur.*

IL A IMPRESSIONNÉ, JEUDI DERNIER, FACE AUX SÉNATEURS

## STANDING OVATION POUR MEZIANE

● «LES MÉDIAS, UN REMPART CONTRE LA FALSIFICATION DU PATRIMOINE CULTUREL», A SOULIGNÉ LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

■ KARIM AOUDIA

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a réaffirmé, jeudi dernier, le rôle central des médias nationaux dans la préservation du legs civilisationnel et culturel de l'Algérie. «Les médias nationaux continueront d'œuvrer, aux côtés de l'ensemble des institutions nationales, pour la préservation du legs civilisationnel et culturel, en tant que partie intégrante de la souveraineté et de l'identité nationale, et ce, conformément à la politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a assuré Mohamed Meziane, lors de séance plénière des questions orales au Conseil de la Nation, présidée par Azouz Nasri, président du Conseil, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Le ministre a mis en garde contre une «campagne de spoliation systématique» menée par des acteurs hostiles cherchant à altérer l'essence même de l'Algérie, profondément ancrée dans l'Histoire ». «Ces tentatives éhontées se heurtent continuellement au patriotisme des Algériens, fiers de leur passé glorieux et des sacrifices de leurs aïeux», a-t-il déclaré, soulignant la nécessité d'une

Photos: Ikessoulène

«vigilance constante» pour contrer ces manœuvres. Il a aussi appelé à «une mobilisation permanente pour faire honneur à cet héritage qui constitue un élément essentiel de l'identité nationale fédératrice dans toutes ses composantes», en s'inspirant de la politique du président de la République, qui a placé les dossiers de la mémoire et de l'identité au cœur de ses priorités». Dans ce cadre, le ministre a réaffirmé l'appui et l'accompagnement de son département aux médias nationaux dans leurs efforts visant à contrecarrer les tentatives de falsification et de spoliation du legs culturel national par des «cercles étroits vouant une haine viscérale à l'Algérie».

Sur un autre volet, en réponse à une question concernant l'interaction des Algériens avec les réseaux sociaux, Mohamed Meziane a détaillé la stratégie rénovée du secteur dans ce domaine. Cette « feuille de route » proactive vise non seulement à protéger la vie privée, la dignité et les droits des citoyens contre toute atteinte ou diffamation sur les réseaux sociaux, mais aussi à renforcer la sécurisation du cyberespace. Mohamed Meziane a également évoqué d'autres initiatives menées par le ministère de la Communication, fondées sur les principes de prévention anticipative et de renforcement de la vigilance. Parmi elles figurent des campagnes de sensibilisation contre les cybermenaces multiformes. «Des intentions malveillantes exploitent l'espace virtuel pour nuire aux individus, aux sociétés, aux États, leurs institutions et même à leurs symboles», a-t-il averti. Le ministre a assuré que l'Algérie dispose désormais de capacités suffisantes pour détecter les fausses informations destinées à tromper l'opinion publique. En matière de régulation des contenus audiovisuels sur Internet, Mohamed Meziane a mentionné l'arsenal juridique en vigueur. Il a évoqué en outre le décret exécutif n° 24-250 du 23 juillet 2024, qui impose aux services de communication audiovisuelle en ligne le respect des valeurs nationales, des références religieuses, morales et culturelles, ainsi que des droits fondamentaux et libertés individuelles et collectives. Enfin, le ministre a mis en avant l'importance de la formation dans les entreprises médiatiques pour atteindre un haut niveau de professionnalisme, précisant qu'il a fait de «ce chantier» une priorité depuis sa prise de fonction à la tête du secteur.

**K. A.**

D'UNE VALEUR DE 7 MILLIARDS DE DOLLARS

## ARKAB DÉVOILE LES GRANDS PROJETS PÉTROCHIMIQUES

Plusieurs projets pétrochimiques, d'un montant global de 7 milliards de dollars, sont en cours de réalisation. Leur réception prévue entre 2025 et 2029 permettra de valoriser davantage les ressources en hydrocarbures, a indiqué jeudi le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la Nation, présidée par Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Ces investissements visent à porter le taux de transformation des hydrocarbures en produits à haute valeur ajoutée de 32 % à 50 % d'ici la fin du quinquennat, a-t-il précisé. Parmi les projets phares, le ministre d'Etat a cité la nouvelle raffinerie de Hassi Messaoud d'une capacité de 5 millions de tonnes/an (qui sera mise en service fin 2027), l'unité de vapocraquage du naphta à Arzew (1,2 million de tonnes d'essence supplémentaires dès mars 2027) ainsi que l'unité de craquage du fuel à Skikda (1,75 million de tonnes de gasoil et 250.000 tonnes de bitume à partir de janvier 2029).

Mohamed Arkab a également évoqué le complexe de Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE) à Arzew (200.000 tonnes/an, opérationnel en décembre 2025), le complexe LAB à Arzew (100.000 tonnes/an, prévu pour décembre 2027) et le complexe d'Éthylène à Skikda (850.000 tonnes/an) attendu pour fin 2027. En 2024, la production nationale de dérivés pétroliers a atteint 30 millions de tonnes, réduisant de 60 % la facture d'importation. Le centre de stockage de carburant et de GPL (300.000 tonnes) n'a pas été abandonné mais intégré à la deuxième phase du programme de développement des infrastructures, a affirmé par ailleurs Mohamed Arkab. Sa réalisation dépendra de la mise en service de la raffinerie de Hassi Messaoud qui l'approvisionnera par pipelines. En attendant, la wilaya d'El-Meghaïer est ravitaillée par les installations de Naftal à Touggourt.

**K. A.**

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS FRONTALIÈRES

## BRAHIM MERAD PLAIDE LE CARACTÈRE PRIORITAIRE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a insisté jeudi sur le caractère prioritaire du développement des régions frontalières, intégré dans une vision globale couvrant l'ensemble du territoire. Lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la Nation, présidée par Azouz Nasri, le ministre a indiqué que « la stratégie de développement des zones frontalière s'inscrit dans la démarche des pouvoirs publics de garantir l'équité territoriale et de corriger les déséquilibres régionaux». Parmi les zones concernées, les daïras frontalières de Tlemcen (Marsa Ben M'hidi, Bab El-Assa, Beni Boussaïd, Maghnia, Sidi Djilali et Sebdou) ont bénéficié de projets structurants dans

le cadre des programmes de développement locaux. Le ministre a également annoncé l'avancement d'une étude d'aménagement des zones frontalières du Tell occidental, actuellement dans sa phase finale. Sur un autre sujet, le ministre a évoqué la problématique de terrains pour les cimetières dans la wilaya d'Alger. Sur les 111 cimetières recensés, 72 sont saturés, soit 65% du total. Pour y remédier, des mesures ont été prises, notamment le déclassement de terres agricoles pour étendre les cimetières existants au niveau des communes de Baba Hassen, Ouled Fayet et de Birkhadem ainsi que la création de nouveaux cimetières à l'instar de ceux réceptionnés dans les communes d'Ain Benian, El-Achour, Draria et Tessala El-Merdja.

**K. A.**

NUMÉRISATION DU SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## L'INNOVATION DIGITALE À PLEIN RÉGIME

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en lumière, jeudi, les avancées majeures engendrées par la digitalisation du secteur. « Celle-ci a permis, une optimisation significative des services universitaires au bénéfice des étudiants, englobant la restauration, le transport, l'hébergement et l'attribution des bourses », a-t-il affirmé.

Le ministre a souligné que le secteur s'est résolument engagé dans l'amélioration des conditions estudiantines et la modernisation des procédures administratives, grâce au déploiement du système d'information intégré ''Progrès''.

Ce dernier, désormais disponible en arabe et en anglais, offre une gestion fluide et transparente des démarches académiques. Parmi les innovations phares figurent la généralisation de la carte étudiante unifiée et multifonctionnelle, ainsi que l'instauration d'un suivi digitalisé de la présence des étudiants.

Concernant l'hébergement en résidences universitaires, Kamel Baddari a rappelé la transition complète vers une administration « zéro papier ». Depuis 2022, une série de mesures ont été mises en œuvre pour rehausser la qualité des infrastructures et des services proposés. Sur le volet de la restauration, le ministre a fait état d'une « amélioration notable dans les 514 restaurants universitaires répartis à travers le pays, servant quotidiennement 365.000 repas (chiffres de janvier 2025) ». Par ailleurs, l'adoption du portefeuille électronique a permis d'éliminer les tickets papier, générant ainsi des économies substantielles dépassant 15 milliards de DA. La révolution numérique s'est également étendue au transport universitaire avec le lancement de l'application ''My Bus''. En parallèle, la plate-forme ''Eminha'' facilite le dépôt dématérialisé des dossiers de demande de bourse.

**K. A.**

L'EXTRÊME DROITE S'ACHARNE CONTRE LES ALGÉRIENS ET LES MUSULMANS

# QUAND LA HAINE SE BANALISE EN FRANCE

*Les actes racistes contre les Algériens et les musulmans, en général, se multiplient en France et prennent une tournure extrêmement dangereuse et fortement inquiétante. Ainsi, dimanche dernier, un ressortissant algérien a été violemment agressé à Sainte-Geneviève-des-Bois, en Île-de-France.*

■ MOKRANE AÏT OUARABI

L'agresseur a justifié son acte criminel par un soupçon de tentative de vol de sa voiture, ce qui est bien évidement totalement infondé et complètement faux, comme l'attestait l'enquête préliminaire. Encouragé par la montée en puissance du discours xénophobe, orienté particulièrement contre les Algériens, l'agresseur a tout simplement cédé à ses pulsions racistes. Il a été tabassé tellement fort, que le jeune Algérien est aujourd'hui entre la vie et la mort. Et les exemples de ces expressions violentes de la haine en France sont nombreux. En effet, le 31 mai, un quinquagénaire de nationalité française avait abattu de sang froid un Tunisien à Puget-sur-Argens au sud de la France, et blessé l'un de ses voisins, de nationalité turque. Le meurtrier est connu pour sa diffusion régulière de vidéos sur les réseaux sociaux au contenu foncièrement xénophobe et islamophobe. Mais les autorités n'avaient rien fait pour l'interpeller. Le 25 avril, c'est un ressortissant malien qui avait fait les frais de cette montée en puissance du racisme en France. Aboubakar Cissé avait été tué d'une dizaine de coups de couteau dans une mosquée pendant sa prière. Le 8 avril, ce sont deux femmes d'origine algérienne qui avaient été victimes d'une agression raciste à Joué-lès-Tours, en région Centre-Val de Loire. Leur agresseur les avaient traitées de «sales arabes» avant de leur balancer un «retournez chez vous» bien haineux. Ce sont là quelques faits parmi tant d'autres qui illustrent cette montée préoccupante des actes islamophobes et xénophobes sur le sol français. Des agressions et des meurtres qui ne sont que le fruit du discours politique ambiant, qui se distingue par une forte stigmatisation des immigrés.

Ce climat de haine, loin de susciter l'indignation unanime qu'il mérite, semble au contraire glissé dans une forme de banalisation insidieuse, renforcée par l'inaction des sphères politiques dominantes, quand celles-ci ne versent pas carrément dans la complaisance, comme le font d'ailleurs certains médias de l'Hexagone. En effet, ces actes, d'une gravité extrême, n'ont pas provoqué le sursaut attendu ni l'indignation qu'aurait dû susciter une telle violence. Pire encore, ces faits graves n'ont été que faiblement relayés par les médias grand public et ignorés par une grande partie de la classe politique qui s'enferme dans le mutisme ou le relativisme.

Ce silence est d'autant plus préoccupant qu'il s'inscrit dans une tendance déjà amorcée il y a bien longtemps, à savoir celle de l'indulgence envers les violences d'extrême droite. En effet, entre 2017 et 2018, seize militants de l'extrême droite avaient planifié des attentats contre des lieux de culte musulmans, préparant des attaques ciblées contre des imams et des fidèles, et allant jusqu'à envisager l'empoisonnement de nourriture halal. Cette affaire, d'une gravité exceptionnelle, a pourtant été correctionnalisée, c'est-à-dire traitée comme une simple infraction et quasi ignorée des grands médias. Cette banalisation progressive de la haine envers les musulmans et les ressortissants étrangers participe à créer un climat où la parole xénophobe est encouragée par un discours officiel, incarné par des figures du gouvernement telles que le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui fait un abcès de fixation sur les Algériens et les musulmans. Ainsi, la recrudescence des actes racistes n'est pas à chercher ailleurs. Elle est le fruit de l'investissement massif d'une bonne partie de la classe politique française dans l'idéologie fasciste de l'extrême droite, qui n'est plus l'apanage d'une minorité politique mais plutôt la matrice de tout un courant, celui de la droite française, aujourd'hui radicalisée. Et en se radicalisant, elle entraîne avec elle des pans entiers de la société. Ce basculement idéologique dans l'extrême droite est symptomatique d'une classe politique qui est sortie de son orbite politique et a perdu l'équilibre tant maintenu et conservé par des hommes d'Etat et de grandes figures politiques qui s'érigeaient, à chaque fois que cela était nécessaire, contre l'idéologie fasciste et mortifère du Front national, aujourd'hui devenu Rassemblement national. Les digues historiques, mises en place pour se protéger contre le courant extrémiste, ont bien cédé et ouvert la voie à toutes les dérives. Cela fait qu'au lieu de les soutenir et de les défendre, les communautés ciblées se trouvent plutôt pointées d'un doigt accusateur. Face à la montée de l'algérophobie, de l'islamophobie, et plus largement de toutes les formes de racisme, l'indignation ne peut être à géométrie variable. L'histoire a montré où mènent les sociétés qui ferment les yeux sur la haine.

**M. A. O.**

DES AVOCATS DÉCRIVENT UNE SITUATION ABSURDE

# L'USAGE ABUSIF DES OQTF DÉNONCÉ

Depuis l'arrivée de Bruno Retailleau à place Beauvau en septembre 2024, tous les moyens sont bons pour s'attaquer aux ressortissants d'origine maghrébine ou de confession musulmane. Et la principale arme dégainée à chaque fois est la fameuse «Obligation de quitter le territoire français» dont l'usage abusif est de plus en plus dénoncé par les victimes mais également par des hommes de loi qui parlent même, dans certains médias, de «situation absurde».

Le cas le plus récent de cet abus caractérisé est celui de cette mère de famille de 58 ans, une binationale sommée de quitter la France sous quarante-huit heures, un pays où elle vit depuis 1993. En plus d'une OQTF injustifiée, cette dame est frappée d'une interdiction de retour sur le territoire français (IRTF). Une double peine pour une femme dont le seul tort est de s'être rendue dans ce pays pour une visite familiale. Si elle revendique la nationalité accordée à certains étrangers, la France n'hésite pas à renvoyer d'autres binationaux dans leur pays d'origine. Parmi les cas relatés par certains médias, il y a celui de cet étudiant tunisien en médecine, visé par une OQTF, fait partie de ceux que des avocats qualifient de victimes de décisions «incompréhensibles» émanant des préfectures françaises. Âgé de 21 ans, cet étudiant est en cinquième année de médecine à Paris. Il est arrivé en France à 12 ans pour rejoindre son frère, titulaire d'un baccalauréat avec mention obtenu à seulement 16 ans, et engagé dans les services hospitaliers en pleine pandémie de la covid 19.

Mais son parcours exemplaire n'a pas suffi à convaincre l'administration. «J'étais anéanti. Après toutes ces années à me former et à soigner des patients dans les hôpitaux français, j'ai été traité comme un délinquant», a-t-il déclaré dans un média, avec beaucoup d'indignation. Le motif invoqué par la préfecture pour justifier son refus est l'absence «d'attaches familiales suffisantes» et «d'insertion professionnelle ou de perspective d'emploi» qui ne tiennent pas la route.

Des arguments jugés déconnectés de la réalité par son avocate, Me Caroline Andrivet, qui a qualifié cette décision de «stéréotypée» tout en se demandant s'il y a eu une analyse rigoureuse des pièces justificatives fournies. Grâce à une forte mobilisation de la communauté médicale sur les réseaux sociaux, ce jeune étudiant a obtenu une autorisation provisoire de séjour, lui permettant de poursuivre ses stages hospitaliers. Il a également engagé un recours en justice dans l'espoir de faire reconnaître son droit à rester.

De l'avis de plusieurs avocats français, l'obligation de quitter le territoire français, une mesure administrative prise par la préfecture, est désormais infligée de manière jugée plus systématique, même à des profils jugés excellents. Cette situation a été qualifiée d'absurde par Me Anaïs Leonhardt. «Depuis Gérald Darmanin, et plus encore sous son successeur Bruno Retailleau, on assiste à une explosion des refus. Les préfectures invoquent des risques pour l'ordre public sans fondement sérieux», avait déclaré à un média français, assurant que ce tournant sécuritaire s'est accentué avec l'envoi d'une circulaire par Bruno Retailleau, relevant de cinq à sept ans la durée de présence en France nécessaire pour une admission exceptionnelle au séjour (AES). L'autre facteur dissuasif est la décision de porter la durée de validité des OQTF à trois ans, contre un an auparavant, souvent accompagnée d'une interdiction de retour en France.

Le but recherché par ces mesures abusives est de restreindre le nombre de régularisations, que Retailleau entend réduire drastiquement pour servir ses ambitions politiques à la faveur de la présidentielle de 2027. Ainsi donc, désormais, le refus d'un visa entraîne presque systématiquement une OQTF, alourdissant considérablement les conséquences pour ceux qui tentent de se régulariser en toute transparence.

L'histoire d'une quadragénaire arrivée légalement en France en 2018 pour rejoindre ses parents illustre l'absurdité de certaines décisions. Malgré douze bulletins de salaire attestant d'un emploi régulier dans une entreprise de nettoyage, sa demande a été rejetée. La préfecture a estimé que son activité ne témoignait pas d'une insertion professionnelle d'une «intensité suffisante». Cette logique dissuasive est dénoncée par de nombreux professionnels du droit. Elle confirme que les OQTF ne sont que des instruments politiques utilisés pour servir leurs agendas électoraux.

**M. A. O.**

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, MOHAMED MEZIANE, EN VISITE À BÉCHAR :

# «LE PRÉSIDENT ACCORDE UN INTÉRÊT PARTICULIER AUX RADIOS LOCALES»

*Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a mis en avant, jeudi dernier, lors de sa visite dans la wilaya de Béchar, toute l'importance qu'accorde le président de la République au secteur médiatique, en général, et aux radios locales, en particulier.*

■ MOKRANE AÏT OUARABI

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un intérêt particulier au développement et à la modernisation des radios, comme c'est le cas de celle de Béchar et Béni-Abbès, qui est une radio locale pionnière et avant-gardiste», a-t-il souligné dans une déclaration faite lors de l'inauguration officielle du nouveau siège de cette radio locale et relayée par l'agence APS. L'inauguration du nouveau siège de la radio de Béchar et du centre radiophonique de Béni-Abbès est le résultat des efforts déployés pour améliorer les conditions de travail des journalistes, producteurs et de l'ensemble des intervenants dans la chaîne de production de cette radio locale.

C'est aussi le fruit des actions et opérations multiples de développement et de modernisation des structures locales de ce média de proximité. «À travers cette inauguration, l'État contribue aussi au renforcement et au développement du service public de l'information et du droit de l'accès des citoyens à l'information là où ils se trouvent», a précisé le ministre de la Communication. M. Meziane a beaucoup insisté sur le rôle des médias locaux qui sont d'une portée stratégique en ce sens que de tels médias «fournissent des informations proches du citoyen et constituent un levier important pour le développement local». Mohamed Meziane a déjà mis en lumière le rôle crucial que jouent les radios locales dans le renforcement de la cohésion sociale et de l'information de proximité. Intervenant en avril dernier, à Ouargla, devant des professionnels du secteur, le ministre de la Communication avait en effet salué le rôle des médias de proximité comme un pilier « pour garantir un accès équitable à l'information dans toutes les régions du pays ». Il avait insisté sur le fait que la presse régionale ne doit pas souffrir d'un déséquilibre médiatique, mettant fin à la concentration exclusive des contenus centrés sur la capitale. Les médias locaux ont un rôle dans le combat contre la désinformation et dans le renforcement de la vigilance citoyenne. Le directeur général de la Radio nationale, Adel Slakdji, qui a fait partie de la délégation ministérielle accompagnant M. Meziane à Béchar, a pour sa part relevé les efforts de l'Etat visant à doter toutes les régions du pays d'infrastructures médiatiques modernes.

Pour lui, « l'inauguration du nouveau siège de la Radio locale de Bechar et Béni-Abbès s'inscrit dans le cadre des efforts de modernisation et de renforcement des structures de la Radio nationale, notamment les radios locales, et ce grâce aussi aux contributions des autorités des wilayas de Bechar et Béni-Abbès ».

Le ministre de la Communication a terminé sa visite de travail dans cette wilaya du Sud par une cérémonie de mise en terre de plusieurs plants devant le nouveau siège de la Radio locale, a précisé l'APS.

**M. A. O.**

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA TRANSFORMATION DIGITALE

## QUAND L'ALGÉRIE CODE SON AVENIR

■ KAFIA AÏT ALLOUACHE

La transformation digitale en Algérie s'accélère, portée par des initiatives publiques, une jeunesse dynamique et une volonté affirmée d'intégrer les technologies de l'intelligence artificielle (IA) dans les secteurs clés de l'économie et de la société. Malgré les défis, le pays dispose d'atouts considérables pour réussir sa transition numérique : capital humain, stratégie nationale, écosystème entrepreneurial émergent. L'ère numérique transforme profondément les sociétés contemporaines, ouvrant la voie à de nouvelles formes d'organisation économique, sociale et politique. Ainsi, en Algérie, la digitalisation n'est plus une option, mais un levier essentiel de modernisation, de transparence et de performance. L'intégration de l'intelligence artificielle dans ce processus ouvre des perspectives prometteuses pour dynamiser l'innovation, optimiser les services publics, et anticiper les défis du développement. Ces dernières années, l'Algérie a posé les bases d'une transformation numérique structurée, à travers le lancement du Plan d'action du gouvernement pour la numérisation (2021) : la création du ministère de la Numérisation et des Statistiques, la promotion des start-up innovantes via Algeria Venture et la Maison de l'Entrepreneuriat, l'introduction de services e-gouvernement (extraits d'état civil, plateformes fiscales, paiement électronique).

Le développement de la fibre optique, la 4G, et les data centers nationaux constituent également des signes encourageants d'un ancrage technologique croissant. L'IA, en plein essor à l'échelle mondiale, trouve un écho grandissant en Algérie. Plusieurs secteurs en tirent déjà profit, en l'occurrence, l'Éducation par la création de la plateformes d'e-learning intelligentes, projets IA dans les universités (ex. : systèmes de tutorat virtuel). D'autres secteurs ont également bénéficier de ces bienfaits, dont sa santé (détection précoce via le machine learning, télémédecine en zones reculées), l'Agriculture par l' usage de drones, capteurs intelligents pour la gestion des ressources hydriques. Sachant que de jeunes chercheurs algériens s'illustrent à l'international, et des collaborations avec des instituts africains, européens et asiatiques se multiplient. L'Algérie est également en voie de structurer un cadre éthique et juridique pour l'IA, dans une optique de souveraineté numérique. Sur ce fait, l'Algérie dispose de nombreux leviers positifs pour accélérer sa mutation numérique : une jeunesse hautement connectée et formée dans les STEM, un réseau croissant de start-up technologiques et incubateurs, un réservoir scientifique actif dans les universités (chercheurs en data science, robotique, vision par ordinateur) et une volonté politique claire de faire du numérique un pilier de la diversification économique. Ces facteurs, bien exploités, peuvent faire de l'Algérie un hub technologique régional dans les années à venir. L'Algérie a engagé sa transition numérique avec ambition, en s'appuyant sur l'IA comme accélérateur de changement. Les défis existent, mais ils sont largement contrebalancés par un potentiel humain et stratégique indéniable. Avec une vision claire, un accompagnement adéquat et un investissement dans le savoir, l'Algérie est en mesure de se positionner comme un acteur africain et méditerranéen majeur de l'intelligence artificielle.

**K. A. A.**

ÉVALUATION DES PROJETS DES ASSOCIATIONS FINANCÉS PAR LE SECTEUR DE LA JEUNESSE

## TIRER LES ENSEIGNEMENTS

■ ZOUHEYR DOUAKHA

**L'état d'avancement des projets des associations, financés en 2024 par le secteur de la jeunesse, englobant plusieurs aspects, tels que l'encadrement des jeunes, la promotion de l'esprit entrepreneurial et la lutte contre l'addiction à la drogue, a été, jeudi dernier à Alger, au centre des débats lors de la rencontre qui a regroupé le premier responsable du secteur, à savoir, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, et les dirigeants des associations concernées, a indiqué le ministère dans un communiqué.**

**À cette occasion, quatre projets ont été présentés au ministre. Il s'agit, plus précisément, de la 2e édition de : "Les jeunes leaders" (scouts musulmans algériens), de "La lutte contre la drogue et les phénomènes sociaux en milieu de jeunes" (Info-Com Guelma), de "l'auto-entrepreneur et le leadership social" (association nationale de bénévolat) et de "la promotion du mouvement associatif au sein des jeunes" (association nationale d'animation et d'accompagnement des jeunes), a précisé la même source.**

**L'objectif principal de cette rencontre est, selon le communiqué, d'évaluer de près, non seulement, l'état d'avancement de ces projets, mais aussi de constater et de mesurer leur impact réel sur les jeunes et les membres de la société de manière générale. Il est aussi question de cerner et de noter toutes les lacunes et tous les obstacles auxquels ces associations sont confrontés durant l'exécution de leurs projets sur le terrain, tout en valorisant les points positifs.**

**Cette évaluation permet, donc, au secteur de la jeunesse d'y voir plus clair, et d'avoir une meilleure lecture possible concernant l'efficacité de ses approches participatives, a mentionné le communiqué, qui a rapporté que le département de la jeunesse s'apprête à finaliser la feuille de route dédiée au financement des projets des associations, au titre de l'année 2025.**

**Cette réunion, qui consolide davantage le partenariat avec les représentants du mouvement associatif, vise également à offrir aux associations qui bénéficieront d'un financement, en 2025, des expériences éclairées. Ceci pour qu'elles puissent réussir leurs projets de manière fluide et sûre.**

Z. D.

FACE AUX RISQUES SISMIQUES

# ALGER ET TOKYO COOPÈRENT

● LA JICA RENFORCE LES CAPACITÉS ALGÉRIENNES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

■ SAMI KAÏDI

Il s'agit d'un événement qui marquera une nouvelle étape dans la coopération bilatérale algéro-nippone.

Une cérémonie officielle de remise d'équipements à la Délégation nationale aux risques majeurs (DNRM) s'est tenue, hier, à Alger, en présence de l'ambassadeur du Japon en Algérie, Kotaro Suzuki. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de coopération entre notre pays et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) pour l'amélioration de la résilience face aux risques sismiques.

Le projet ambitieux vise à soutenir les efforts algériens de diagnostic, d'évaluation et de renforcement des structures vulnérables, en particulier dans les zones à forte exposition sismique.

L'ambassadeur a rappelé, à cette occasion, l'histoire des relations bilatérales liant ces deux nations régulièrement confrontés aux tremblements de terre. Il a souligné que la coopération technique en matière de prévention des risques a débuté dans les années 1980, jetant les bases de liens solides et durables entre Alger et Tokyo. Suzuki a également insisté sur le fait que, «bien qu'il soit impossible d'empêcher les catastrophes naturelles, il demeure essentiel d'en atténuer les effets et de protéger les populations en s'appuyant sur les connaissances scientifiques ainsi que les technologies disponibles». De son côté, M^me^ Miyata, la représentante de la JICA chargée de l'Algérie, à quant à elle, rappelé la profondeur des liens d'amitié entre Alger et Tokyo, renforcés au fil du temps par l'entraide dans des contextes de crise. Elle a, dans cette droite ligne, fait savoir que cette mission d'experts, accompagnée de la remise d'équipements, revêt une forte valeur symbolique et constitue une étape importante pour approfondir davantage la coopération dans le domaine de la gestion des catastrophes. «Le partenariat entre les experts algériens et japonais, illustre la volonté commune de bâtir un partenariat durable axé sur le transfert de compétences», a-t-elle précisé avant de saluer, in fine, la mobilisation exemplaire des institutions algériennes et insisté sur l'importance de la coordination entre les acteurs nationaux, ministères, instituts de recherche ainsi que les collectivités locales pour assurer une mise en œuvre efficace des mesures de prévention.

**S. K.**

PROTECTION CIVILE

## MOUVEMENT PARTIEL DANS LES RANGS DES DPC

■ NEÏLA BENRAHAL

Un mouvement partiel dans le corps des directeurs de la Protection civile a été mené en cette fin de semaine, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad.

Ce mouvement a été opéré sur proposition du Directeur général de la Protection civile (DGPC), le colonel Boualem Boughlaf après approbation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué jeudi, le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Ce mouvement qui a touché des directeurs occupant des fonctions supérieures au niveau de 15 wilayas, précise la même source.

Il consiste en la promotion de huit officiers supérieurs au poste de directeur de wilaya, la mutation de six directeurs de wilaya, la mise à la retraite de deux directeurs de wilaya et la fin de fonctions pour sept directeurs de wilaya.

En effet, il a été mis fin aux fonctions des DPC des wilayas de Chlef, Djelfa, Tissemsilt, Souk Ahras, Naâma et Djanet alors que les DPC de Constantine et Mila ont été mis à la retraite.

Ce mouvement s'inscrit dans le plan annuel de la DGPC. Il vient à la veille de la saison estivale d'où la nécessité de redoubler les efforts notamment dans la lutte contre les feux de forêts et les noyades notamment dans retenues d'eau et les barrages. En effet, plus de 5.000 fonctionnaires de la Protection civile, des officiers supérieurs, des officiers et sous-officiers ainsi que des agents et des PCA ont été promus aux différents grades.

La DPC de In Salah, le lieutenant-colonel, Samia Zaouech demeure la seule femme qui occupe ce poste à la tête d'une wilaya à l'extrême sud du pays.

**N. B.**

ESCALE DE L'*ADMIRAL GRIGOROVICH* AU PORT D'ORAN

# LA COOPÉRATION MILITAIRE ALGÉRO-RUSSE EN PLEIN ESSOR

L'escale au port d'Oran de l'*Admiral Grigorovich*, navire de guerre russe, constitue, selon des experts, un nouvel indicateur de la promotion et le renforcement de la coopération militaire algéro-russe.

L'escale de la Frégate *Admiral Grigorovitch* de la flotte Russe de la mer noire au port d'Oran, durant la période allant du 11 au 13 juin 2025, s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme de coopération militaire algéro-russe, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN). Elle vise le renforcement de la coopération militaire conjointe entre les Forces navales et la Marine russe.

Durant cette escale, le chef de mission accompagné de sa délégation, a effectué, selon les Forces navales, une visite de courtoisie au général commandant de la Façade maritime Ouest/2^e^ RM au niveau du siège de la Base navale principale Mers El-Kébir 2^e^ RM,

Des activités culturelles et récréatives ont été organisées au profit de l'équipage de la frégate lors de la période de cette escale. Mise en service en 2016, la Frégate *Admiral Grigorovich* relève de la flotte de la mer noire, dotée de missiles de croisière hypersoniques Tzyrkon.

La frégate a déjà accosté au port d'Alger pour participer à des manœuvres conjointes.

La coopération militaire avec la Russie a été renforcée ces dernières années par des escales et des échanges de visites de haut niveau. Il s'agit entre autres de la visite du Vice-président du Comité russe de défense et de sécurité du Groupe d'amitié parlementaire algéro-russe à Alger en avril de l'année en cours.

Cette visite «représente, pour nous, l'expression de la ferme et franche volonté qui anime les deux pays pour renforcer davantage le partenariat stratégique et historique qui caractérise leurs relations bilatérales, particulièrement dans le domaine de la coopération militaire», avait assuré le chef d'État-major de l'ANP, le général d'Armée, Saïd Chanegriha.

M. Patrouchev a affirmé pour sa part que son pays œuvrait à renforcer davantage les relations entre l'Algérie et la Russie.

Cette visite intervient à quelques mois de la visitedu directeur général de la société russe Rosoboronexport, Aleksander Mikheev. Il a été reçu par le général d'Armée Saïd Chanegriha.

Rosoboronexport est l'agence russe chargée des exportations du complexe militaro-industriel russe créé par décret par le président de la Russie, Vladimir Poutine. La coopération est marquée par des visites de délégations militaires de haut niveau et des escales régulières de navires militaires au niveau des ports des différentes Régions militaires ainsi que des exercices conjoints dont l'exercice Passex exécuté en Algérie conjointement entre la corvette polyvalente Ezzadjer avec le bâtiment la Corvette Merkuriy de la flotte Russe de la mer noire qui avait accosté le 10 novembre 2024, au port d'Alger, dans une escale de trois jours. La coopération militaire bilatérale a enregistré un développement remarquable, notamment depuis le début de l'année en cours.

### Evolution remarquable depuis le début de l'année

Au début de l'année en cours, le navire de recherche océanographique Yantar de la flotte maritime militaire a accosté au port d'Alger durant la période allant du 11 au 14 janvier 2025.

Outre l'accostage du Navire de communication Viktor Leonov au port d'Alger durant la période du 16 au 19 avril 2025. Cette escale a permis l'échange d'expertises et la consolidation de coopération entre les marines des deux pays.

Il s'agit également de l'escale du détachement de la Flotte russe de la mer Noire, composé du sous-marin *Krasnodar* et du remorqueur maritime de sauvetage *Eugeny Tchurov* au port d'Alger du 20 au 24 avril dernier, visant «l'échange d'expertises et la consolidation de coopération entre les marines des deux pays».

Au mois de mai dernier, le MDN a annoncé l'accostage du pétrolier moyen de mer *Vyazma* de la Flotte russe de la mer du Nord au port de Djen-Djen à Jijel, durant la période allant du 26 au 28 Mai de l'année en cours. La coopération militaire représente l'un des piliers fondamentaux de la coopération entre l'Algérie et la Russie. Elle ne cesse de se renforcer ces trois dernières années.

Le Haut commandement de l'ANP a œuvré pour la diversification de son armement. Outre la Russie le principal fournisseur en armement stratégique, l'ANP s'est tournée vers de leaders en la matière dont la Chine et l'Italie, de grands fabricants d'armes.

Dans un contexte international et régional marqué par des menaces et des tensions, les Forces navales de l'ANP œuvrent pour le renforcement de leurs capacités, notamment à travers la consolidation de la coopération dans le cadre du dispositif de défense de la souveraineté maritime.

**N. B.**

TRANSPORT EN ALGÉRIE

# SAYOUD TRACE LES CONTOURS D'UNE RÉFORME

*Dans un contexte de réforme profonde du secteur des transports en Algérie, le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, jeudi dernier, une réunion stratégique de coordination réunissant les directeurs des transports de wilayas, ainsi que les premiers responsables des entreprises publiques relevant du secteur.*

■ RADJA BENHAMEURLAÏNE

Cette rencontre, organisée au siège du ministère en présence de hauts cadres, s'inscrit dans une dynamique de refondation du système national de transport, avec pour principaux objectifs l'évaluation des moyens actuels et la définition des axes prioritaires d'intervention à court et moyen terme.

Au cours de cette réunion de travail, le ministre a dressé un état des lieux exhaustif des différents modes de transport routier, ferroviaire, aérien et urbain, mettant en lumière les dysfonctionnements persistants, ainsi que les opportunités de redressement. Parmi les mesures phares annoncées, figure la modernisation urgente du parc de transport urbain dans plusieurs wilayas confrontées à l'obsolescence de leur matériel roulant. Pour amorcer ce processus, une expérience pilote sera lancée dans deux entreprises de transport urbain, qui adopteront un nouveau modèle de gestion. Ce projet expérimental pourrait, en cas de succès, être élargi à l'ensemble du territoire national, constituant ainsi un tournant dans la gestion des services de mobilité locale.

Conscient de l'importance capitale de la sécurité des usagers, Sayoud a souligné la nécessité de renforcer les opérations de contrôle technique, tant périodiques que permanentes, pour l'ensemble du parc roulant. Il a également annoncé une collaboration étroite avec la Direction générale de l'Algérienne des investissements, pour permettre l'importation temporaire de bus de moins de cinq ans, afin de pallier les insuffisances actuelles en matière de matériel. Cette solution transitoire précède la mise en service prochaine de véhicules produits localement, notamment dans les unités industrielles de Sétif (Higer), Chlef (Daewoo), ainsi qu'au sein de l'entreprise industrielle de l'Armée nationale populaire, engagée dans le processus de relance industrielle du pays.

**Relance du ferroviaire : entre ambitions et défis techniques**

S'agissant du transport ferroviaire, le ministre a salué les avancées notables enregistrées dans la maintenance des trains Coradia, symboles de la modernisation de la flotte de la SNTF. Ces trains, conçus pour améliorer la qualité des liaisons inter-wilayas et réduire les retards sur les grandes lignes, peinent toutefois à être pleinement exploités en raison de contraintes logistiques et techniques. Le ministre a appelé à accélérer les efforts de maintenance et à renforcer la fiabilité du réseau, condition essentielle à la reconquête de la confiance des usagers. Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'impératif de suivre de près les projets d'infrastructures aéroportuaires et ferroviaires, en respectant scrupuleusement les règles de la commande publique. Il a plaidé en faveur d'une numérisation rapide des procédures administratives et d'une levée des entraves bureaucratiques au niveau local. À ce titre, les directeurs de wilayas ont reçu l'instruction ferme d'assurer un suivi de proximité des projets relevant de leur ressort territorial, avec l'obligation de transmettre des rapports d'étape mensuels détaillés au ministère. Cette nouvelle méthodologie vise à améliorer la transparence, à renforcer la coordination et à corriger rapidement les éventuelles défaillances.

**Un appui réaffirmé au secteur du taxi et à l'intégration industrielle**

Enfin, concernant le transport de personnes par taxi, Sayoud a tenu à réaffirmer le soutien de son département aux professionnels du secteur. Il a appelé à l'augmentation des quotas mensuels de véhicules «Fiat» destinés aux chauffeurs de taxi, en lien avec la politique d'intégration industrielle nationale. Depuis l'ouverture de l'usine Fiat, à Oran en 2023, ces véhicules sont, en effet, progressivement intégrés dans les flottes de transport réglementé, conformément à la stratégie du gouvernement, visant à renouveler le parc roulant tout en valorisant la production locale.

Cette réunion marque une étape clé dans la stratégie du ministère visant à repositionner le secteur des transports comme un levier de développement territorial, de modernisation économique et de service public de qualité. Les mois à venir seront décisifs, pour mesurer l'impact réel des réformes engagées et leur capacité à répondre aux attentes croissantes des citoyens.

**R. B.**

LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-GARA DJEBILET

# UN TRONÇON DE 100 KM SERA LIVRÉ D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE

La livraison d'un tronçon de 100 kilomètres de la ligne ferroviaire minière reliant Béchar à la mine de fer de Gara-Djebilet (wilaya de Tindouf) est prévue, avant la fin de l'année en cours, a indiqué, jeudi à Oran, le directeur des projets ferroviaires du groupe public Cosider, Badreddine Nouioua. Dans une déclaration à l'APS, en marge de la première édition du Salon international de l'industrie et de l'infrastructure ferroviaire, qui se tient au Centre des conventions Mohamed-Benahmed, Nouioua a indiqué que Cosider-Travaux Publics est chargée de la réalisation de 200 km de ce mégaprojet, dont le tronçon Béchar-Abadla, de 100 km, inauguré, en avril dernier, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, précisant que «les 100 km restants seront livrés avant la fin de l'année». Il convient de rappeler que le projet de la ligne ferroviaire minière reliant Bechar à la mine de Gara-Djebilet s'étend sur une longueur totale de 950 km. Le même responsable a ajouté que le groupe Cosider est également chargé de réaliser 30 % du tronçon de 575 km du même projet, en partenariat avec un partenaire chinois.

Nouioua a également mentionné que le groupe a réalisé plusieurs segments ferroviaires, notamment Boughezoul-Djelfa, Djelfa-Laghouat et Boughezoul-Ksar El-Boukhari. Par ailleurs, Cosider-Travaux Publics ambitionne de participer aux travaux de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Alger à Tamanrasset, dont le lancement est prévu au cours de cette année, a-t-il précisé.

Pour rappel, la première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires «Rail-Expo Algérie 2025», organisée sous le patronage du ministre des Transports, Saïd Sayoud, à l'initiative de l'agence de communication et d'événementiel économique «Moca- Com», en partenariat avec le Centre des conventions Mohamed-Benahmed, réunit 22 exposants venus d'Algérie, de Chine, d'Italie et de France, ainsi que des experts et des professionnels du secteur.

Cet événement de quatre jours réunit divers corps de métiers et les principaux acteurs du secteur, dont des entreprises spécialisées dans la construction d'infrastructures, les fabricants d'équipements de câbles électriques, de locomotives, de wagons ferroviaires et de systèmes de signalisation.

**R. N.**

# JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

PROTECTION DE L'ENFANCE
CONTRE TOUTE FORME D'EXPLOITATION

## BOUGHALI RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a réaffirmé, jeudi dernier, l'engagement indéfectible de l'Etat à protéger l'enfance contre toute forme d'exploitation.

"A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre le travail des enfants, nous réaffirmons notre engagement indéfectible à protéger l'enfance contre toute forme d'exploitation", a écrit M. Boughali sur son compte officiel sur les réseaux sociaux, soulignant que "la place des enfants est à l'école, pas au travail".

"L'Algérie continuera de défendre leur innocence et leur droit à un avenir digne", a-t-il ajouté.

POUR LUTTER CONTRE LE PHÉNOMÈNE

## L'ALGÉRIE RENFORCE SON DISPOSITIF

■ KAMELIA HADJIB

« Les opérations de contrôle ont permis de détecter uniquement cinq cas de travail illégal d'enfants, tous transmis à la justice », a indiqué le ministre du Travail, Fayçal Bentaleb.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé, jeudi dernier à Alger, que l'Algérie poursuit son engagement ferme pour la protection de l'enfance, à travers une approche intégrée, préventive et participative.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Akli Berkati, à l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, célébrée cette année sur le thème « Des progrès visibles, mais la route est encore longue : accélérons nos efforts », le ministre a mis en avant les fondements solides de la politique algérienne en la matière.

« L'Algérie s'est dotée d'un cadre législatif et institutionnel complet pour garantir la protection des enfants contre toute forme d'exploitation, notamment économique », a souligné M. Bentaleb dans son allocution prononcée, en présence de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, ainsi que des représentants de plusieurs secteurs ministériels, d'organisations internationales et de corps de sécurité.

Il s'est appuyé sur les dispositions de la Constitution de 2020, qui consacrent explicitement la protection de l'enfance comme un engagement fondamental de l'État. Il a également évoqué la ratification par l'Algérie de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (1989), des conventions 138 et 182 de l'Organisation internationale du travail, ainsi que du Protocole africain relatif aux droits et au bien-être de l'enfant, autant d'instruments internationaux venus renforcer cet engagement national.

Ph. : B.B

Le ministre a précisé que l'âge minimum légal d'accès au travail est fixé à 16 ans, conformément aux dispositions de la loi n°90-11 régissant les relations de travail. Il a souligné que cette loi prémunit les enfants contre toute forme d'exploitation susceptible de porter atteinte à leur santé, leur sécurité ou leur moralité.

Évoquant les efforts du secteur en matière de prévention, M. Bentaleb, a mis en lumière l'intensification du contrôle sur le terrain comme levier essentiel de lutte contre le travail des enfants. Il a révélé qu'au cours des cinq premiers mois de l'année 2025, pas moins de 49.629 entreprises ont été inspectées par les services compétents, contre 28.952 durant la même période en 2024, soit une progression significative de 71,2 %.

« Ces opérations ont permis de détecter uniquement cinq cas de travail illégal d'enfants, tous transmis à la justice », a-t-il déclaré, en mettant en exergue la rigueur des mécanismes de contrôle et la réactivité des autorités face à toute atteinte aux droits de l'enfant.

Il a indiqué que cette baisse significative du travail des enfants est le fruit de politiques préventives efficaces, d'un niveau de sensibilisation accru chez les employeurs, de la participation active de la société civile aux efforts de signalement, ainsi que du rôle essentiel joué par les familles dans la préservation de l'avenir de leurs enfants. M. Bentaleb a, également, attribué ces résultats positifs à une meilleure coordination des politiques publiques, à l'intensification des campagnes de sensibilisation, à la formation ciblée des professionnels de terrain et au renforcement du dialogue avec les partenaires sociaux.

En concrétisation de cette approche participative, M. Bentaleb a fait part du travail effectué par la commission sectorielle de prévention et de lutte contre le travail des enfants en coordination avec l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, pour la mise en œuvre de la stratégie nationale 2025-2030. Celle-ci repose sur trois axes fondamentaux : la prévention, le signalement et la protection intégrée, avec une attention particulière portée aux enfants issus de milieux vulnérables, notamment dans les zones frontalières et défavorisées.

Sur le plan international, le ministre a rappelé que plus de 165 millions d'enfants dans le monde sont encore touchés par le travail, selon un rapport de l'OIT et de l'UNICEF, publié en 2025.

Il a mis en garde contre l'impact des conflits, des catastrophes climatiques et de l'économie informelle sur la vulnérabilité des enfants, mettant l'accent sur l'impératif d'accélérer les efforts de la communauté internationale pour éradiquer le travail des enfants sous toutes ses formes d'ici à 2030, conformément à la cible 8.7 des Objectifs de développement durable.

À l'issue de son allocution, M. Bentaleb a affirmé que préserver la dignité de l'enfant est à la fois un enjeu de civilisation, un devoir national et une exigence universelle. Un tel objectif, a-t-il soutenu, ne peut être atteint qu'au travers de politiques inclusives, ancrées dans la justice sociale, l'éducation pour tous, la lutte contre la pauvreté et le soutien aux familles. Réaffirmant l'attachement de l'Algérie aux principes d'équité, d'égalité et de non-discrimination, il a insisté sur le fait que l'éradication du travail des enfants n'est pas un simple objectif, mais une responsabilité partagée et un engagement international nécessitant l'union de tous les acteurs, institutionnels et sociaux.

Prenant la parole à l'occasion, la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a affirmé que l'Algérie a franchi des étapes énormes en matière de protection et de promotion de l'enfance, estimant que cette date constitue une opportunité pour mesurer les progrès accomplis et consolider les acquis.

Elle a rappelé que l'Algérie fait partie des premiers pays à avoir ratifié les principales conventions internationales en la matière, témoignant ainsi de son engagement constant à garantir une enfance protégée et épanouie.

**K. H.**

MODERNISATION DES SERVICES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

## 613 000 CARTES CHIFA ACTUALISÉES

■ RADJA BENHAMEURLAÏNE

**Dans une avancée significative vers la modernisation du système national de sécurité sociale, plus de 613.000 cartes Chifa ont été actualisées à ce jour dans les pharmacies conventionnées à travers le territoire national. C'est ce qu'a annoncé la Direction de la modernisation de l'administration du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui se félicite du bon déroulement de cette opération d'envergure, lancée il y a moins de trois semaines.**

**Disponible dans plus de 12.000 pharmacies partenaires des organismes de sécurité sociale, ce nouveau service permet aux assurés sociaux de mettre à jour leur carte Chifa directement chez leur pharmacien, sans avoir à se rendre dans un centre de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS). Ce dispositif, rendu possible grâce à l'application « Chifa Officine », constitue une étape importante dans le processus de digitalisation des prestations sociales.**

**Ce service a été lancé dans le cadre d'un protocole d'accord signé entre la CNAS et le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO). Il vise à rapprocher l'administration des citoyens et à alléger les procédures bureaucratiques qui ralentissaient, jusqu'à présent, le traitement des dossiers et la délivrance des médicaments, notamment en cas d'urgence.**

**Selon les responsables du ministère, l'opération, entamée il y a environ 20 jours, se déroule « sans erreur » et « sans problème », preuve de la robustesse du système informatique mis en place et de sa bonne intégration au réseau des officines partenaires. Les assurés peuvent désormais actualiser facilement les données contenues dans leur carte Chifa lors de leur passage en pharmacie, facilitant ainsi la continuité de leur prise en charge médicale et pharmaceutique.**

**L'introduction de ce nouveau service s'inscrit dans une stratégie plus large de modernisation des services publics, pilotée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. L'objectif est clair : améliorer l'accessibilité, la qualité et la rapidité des prestations fournies aux citoyens, tout en renforçant l'efficacité administrative grâce à la numérisation progressive des processus. La carte Chifa, outil central du système d'assurance maladie en Algérie, permet aux assurés de bénéficier d'une prise en charge directe des médicaments, évitant ainsi l'avance de frais. En permettant sa mise à jour directement en pharmacie, les autorités cherchent non seulement à simplifier la vie des assurés, mais aussi à désengorger les structures de la CNAS, souvent surchargées par les files d'attente et les démarches administratives complexes.**

**Au-delà de la commodité offerte aux citoyens, cette innovation permet de réduire les délais de traitement lors de la délivrance de médicaments, un avantage précieux, notamment en cas d'urgence. Les pharmaciens, désormais acteurs de la chaîne de mise à jour, voient leur rôle de proximité renforcé au sein du système de santé.**

**R. B.**

CARTEL D'ACHEMINEMENT DU HASCHICH VERS L'EUROPE

# LE MAROC POINTÉ PAR LE JOURNAL ESPAGNOL *EL PERIODICO*

*L'implication du Maroc dans le trafic mondial de drogue n'a pas échappé aux institutions internationales qui luttent contre ce phénomène et même aux médias qui n'ont cessé de dénoncer cette situation.*

Celle-ci va à l'encontre des engagements des Nations unies pour mettre fin à ce trafic qui est un danger pour la santé publique, en plus de ses dimensions catastrophiques en matière de blanchiment d'argent.

Ce sont les Espagnols qui ont été les premiers à dénoncer l'implication du royaume chérifien non seulement pour les effets dévastateurs que le commerce de haschich produit par ce dernier provoque sur leur jeunesse mais aussi à cause de l'utilisation de leur pays, pour des raisons de voisinage, comme passage pour atteindre toute l'Europe.

C'est ainsi que le journal espagnol *El Periodico,* édité dans la ville de Ceuta, accuse les organisations criminelles au Maroc d'avoir adopté les tactiques des cartels connus dans ce domaine, notamment d'Amérique latine, pour étendre leur influence et transporter leur drogue vers l'Europe en utilisant de puissants bateaux. Le journal, qui qualifie le Maroc, premier producteur mondial de haschich, précise, dans un article paru sous le titre «Le triangle de la drogue : Costa del Sol, Gibraltar et Maroc» que le produit est transporté dans ces bateaux pour atteindre l'autre rive.

L'auteur de l'article fait savoir que le littoral espagnol de Costa del Sol en Andalousie (sud) est devenu «un épicentre du trafic de drogue en Europe», relevant que son climat ensoleillé et ses plages paradisiaques font de cette région un pôle d'attraction pour le crime organisé.

Dans ce contexte, il a souligné que la «Mocro Maffia», organisations criminelles d'origine marocaine basées aux Pays-Bas et en Belgique, a trouvé sur la Costa del Sol un terrain d'activité idéal, notant que «son influence s'étend des Pays-Bas au sud de l'Espagne, consolidant son pouvoir dans le trafic de drogue».

Le journal espagnol a notamment expliqué que «le triangle formé par Costa del Sol, Gibraltar et le Maroc représente un défi majeur pour les autorités européennes dans leur lutte contre le trafic de drogue».

Soulignant par ailleurs que le détroit de Gibraltar, de par son statut de paradis fiscal, offre un refuge sûr pour le blanchiment d'argent, l'auteur de l'article a indiqué que «les trafiquants de drogue peuvent y créer facilement des sociétés, facilitant ainsi le blanchiment des fonds issus du trafic de drogue». Début mai, la Garde civile espagnole avait annoncé le démantèlement d'un réseau criminel de trafic international de drogue impliquant le Maroc, dans les provinces d'Almeria et de Grenade, en Andalousie, ayant la capacité de transporter du haschich et de la cocaïne à grande échelle.

Ces derniers mois, plusieurs réseaux de trafic de drogue impliquant le Maroc ont été démantelés par la Garde civile espagnole, dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants en provenance du Maroc, premier producteur mondial de haschich et source principale d'approvisionnement du marché européen.

L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) classe le Maroc comme étant le plus grand producteur et exportateur de résine de cannabis au monde, avec une production estimée à plus de 700 tonnes par an.

**R. N.**

TIARET

## 4 KG DE KIF SAISIS ET CINQ INDIVIDUS ARRÊTÉS

■ De notre correspondant :
**SI MERABET NOUR EDDINE**

Dans deux opérations distinctes, les services de police de Tiaret ont effectué une importante saisie de drogue, confisquant 4,350 kg de kif traité, 4 380 capsules de prégabaline 300 mg et arrêté cinq individus impliqués dans un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants. Ces opérations ont été menées par la brigade de lutte contre la criminalité de la police judiciaire de Tiaret en collaboration avec les autorités judiciaires compétentes.

L'enquête a été déclenchée suite à des informations indiquant qu'un groupe criminel envisageait de faire passer une quantité significative de drogue, pour la distribuer dans la ville de Sougueur. Les efforts conjoints ont conduit à l'arrestation des cinq membres du réseau criminel, ainsi que la saisie de 08 téléphones portables, et deux véhicules utilisés pour le transport de la drogue.

Les cinq suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Sougueur, pour les chefs d'inculpation d'importation, détention, transport, stockage et obtention de la drogue pour trafic dans le cadre d'un groupe criminel organisé, contrebande à un degré de danger menaçant la santé publique précise la même source.

**S. M. N.**

IL ACTIVAIT ENTRE LE MAROC ET LA FRANCE

# UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE TRAFIC D'ECSTASY TOMBE À ORAN

***LA POLICE FRAPPE DE GRANDS COUPS DANS LA LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIC.***

■ **NEILA BENRAHAL**

Une nouvelle saisie de drogue dure a été opérée jeudi par les services spécialisés de la police au niveau du port d'Oran.

En effet, l'efficacité du travail de renseignement a permis de déjouer un nouveau plan criminel d'introduction d'une quantité importante d'ecstasy par voie maritime.

Selon la DGSN, il s'agit d'un réseau international organisé activant sur l'axe Maroc et l'Europe jusqu'à l'Algérie. Les enquêteurs du Service Régional de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Oran ont réussi suite à l'identification du véhicule et son itinéraire en provenance du port de Marseille vers le port d'Alger. Le chauffeur chargé de l'acheminement vers le territoire national a été arrêté alors qu'il s'apprêtait à remettre la marchandise prohibée à un fournisseur dans un quartier de la capitale.

Les investigations poussées ont permis l'identification et l'arrestation d'un troisième membre du réseau et la saisie de 306 960 comprimés d'ecstasy, soit un (01) quintal et 25 kg de cette drogue dure saisi, précise la DGSN.

«Cette saisie a permis la neutralisation d'un plan criminel d'un réseau criminel organisé dirigé par un baron qui active entre l'axe Maroc-Europe, tentant l'introduction de la marchandise bien dissimulée dans une cache aménagée à l'intérieur du véhicule de provenance du port de Marseille vers le port d'Alger», détaille la DGSN, mettant en avant l'efficacité du travail de renseignement.

La découverte des sacs de drogue a été filmée. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet du pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed.

Les narcotrafiquants se sont également orientés vers la voie maritime. Il ne s'agit pas de la première saisie du genre. Le 28 avril dernier, une quantité record de 1,65 million de comprimés d'ecstasy a été saisie à l'intérieur d'un camion en provenance du port de Marseille. Un réseau actif entre le Maroc et la France est tombé composé de neuf membres liés à un réseau criminel international actif entre le Maroc et la France.

Cette quantité, une première en Afrique, représente une valeur estimée à plus de 400 milliards de centimes.

Ces opérations portent un coup dur aux réseaux criminels transnationaux et renseignent sur l'efficacité du travail du renseignement et l'engagement des policiers «anti-stup». Aussi, ces grandes saisies démontrent que ce narcotrafic s'inscrit dans le cadre d'un complot et plan hostile voire une guerre contre l'Algérie par la drogue sous toutes ses formes via les frontières terrestres et maritimes .

**N. B.**

EL-MEGHAÏER

## 6 100 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS

**Les services de sûreté de la wilaya d'El-Meghaïer, représentés par la sûreté de daïra de Djamaâ, ont saisi 6.140 comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300 mg" et arrêté un individu, a indiqué hier un communiqué de ce corps constitué. Cette opération a été réalisée suite à des investigations sur le terrain ayant permis l'interpellation d'un individu à bord d'une camionnette en provenance d'une wilaya du Sud, tandis que la fouille minutieuse du véhicule a conduit à la découverte de la marchandise prohibée, soigneusement dissimulée dans des cavités aménagées à cet effet. Un dossier pénal a été élaboré à l'encontre du mis en cause, qui a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal de Djamaâ.**

ASSURER DE BONS SERVICES TOURISTIQUES DURANT LA SAISON ESTIVALE

# LE CONFORT DES ESTIVANTS EST UNE PRIORITÉ

*Les efforts consistant à développer davantage le tourisme local, à renforcer la capacité d'accueil hôtelière et à baisser les prix au niveau des infrastructures touristiques, pour permettre aux familles algériennes de passer leurs vacances annuelles dans des conditions optimales, à travers tout le territoire national, se poursuivent.*

■ ZOUHEYR DOUAKHA

C'est ce qu'a indiqué la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, en fin de semaine dernière, depuis Aïn Témouchent à l'ouest du pays. En supervisant la mise en service d'un nouvel hôtel privé d'une capacité de 260 chambres, situé à la plage Rachgoun, la première responsable du secteur a mentionné que ce projet a bénéficié des mesures de la levée des obstacles, initiées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

«Ces directives consistent en premier lieu à accompagner les investisseurs.

L'inauguration de cet hôtel s'inscrit dans cette droite ligne dont le propriétaire a eu toutes les facilitations nécessaires des pouvoirs publics, et obtenu l'agrément et le certificat de conformité», s'est-elle félicitée. Dans ce contexte, dans le but d'améliorer de plus en plus les services touristiques offerts, la ministre a donné, au niveau du même hôtel inauguré, le coup d'envoi d'une session de formation au profit de 50 gestionnaires de plages.

Ces derniers sont issus de cinq wilayas de l'Ouest, à savoir, Chlef, Mostaganem, Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen. «Il faut rigoureusement respecter le guide des gestionnaires de plages, établi par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire», a insisté l'intervenante, avant de procéder à la distribution d'agréments à trois nouvelles agences touristiques de la wilaya. En outre, elle a visité le parc de jeux aquatiques privé situé toujours sur la même côte, Rachgoun en l'occurrence.

À la plage de la commune de Terga, la responsable a également inauguré un nouveau centre de traitement d'eau de mer, relevant d'un complexe touristique privé. Cette structure, considérée comme la première du genre au niveau de la bande littorale d'Aïn Témouchent, vise à promouvoir davantage le tourisme médical. Par ailleurs, dans l'optique d'aligner modernisation et tradition, Houria Meddahi a tenu à rappeler l'importance de l'artisanat. «Celui-ci contribue grandement à animer l'activité touristique. Notre secteur fournit tout le soutien essentiel aux artisans dans l'objectif de les accompagner.

Nous consacrons aussi des sessions de formation à ces partenaires, qui veillent à préserver le patrimoine national culturel et civilisationnel» a-t-elle souligné, précisant que «ces formations portent essentiellement sur les méthodes relatives à la commercialisation de leurs productions, tout en permettant de faire face au changement qu'impose la numérisation. Cela dans le cadre de l'application des instructions du chef de l'Etat, ciblant une gestion moderne».

**Z. D.**

SIDI BEL-ABBÈS

## UN DÉFILÉ DE VOITURES DE COLLECTION POUR LANCER LA SAISON ESTIVALE

**Le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2025 a été donné, jeudi soir à Sidi Bel-Abbès, à travers un défilé spectaculaire d'environ cent voitures de collection, avec la participation de 20 wilayas. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'un programme de sensibilisation et de promotion touristique visant à dynamiser la saison estivale, selon le directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Tayebi Zaidi.**

**Le même responsable a précisé que la cérémonie de lancement s'est déroulée devant le siège de la direction du Tourisme et de l'Artisanat, avant que le cortège ne passe par la place El-Wiam, pour se diriger vers sa destination finale : le lac de Sidi Mohamed Benali, considéré comme l'un des principaux sites naturels touristiques de la région. Cette activité s'inscrit dans la stratégie de promotion des circuits touristiques intérieurs et de valorisation du tourisme écologique et culturel. Selon la même source, cette initiative vise à relancer la dynamique touristique au niveau de la wilaya et à renforcer le lien entre tourisme, patrimoine et culture locale, tout en mettant en avant la nécessité de l'implication des acteurs locaux et des partenaires issus de différentes wilayas du pays dans la promotion du tourisme national. La manifestation a été marquée par une forte présence de représentants de la société civile, d'institutions actives dans le domaine touristique ainsi que de nombreux citoyens venus admirer le cortège et profiter des animations organisées à cette occasion. La saison estivale à Sidi Bel-Abbès se poursuivra avec une série d'expositions, d'activités culturelles et de loisirs destinés à créer des espaces d'attractivité pour les habitants de la wilaya, ainsi que pour ses visiteurs.**

R. N.

Commentaire

## QUAND LA FORÊT RETIENT SON SOUFFLE

■ Par Amar FEDJKHI

*La saison estivale s'installe et déjà les premiers foyers rappellent une réalité que nul ne peut plus ignorer. Nos forêts vivent sous la menace constante du feu. Chaque été devient une épreuve, chaque canicule un signal d'alerte, et chaque hectare perdu un pas de plus vers un appauvrissement écologique irréversible. Il ne s'agit plus de simples accidents. Ce sont des crises à répétition, révélatrices d'un déséquilibre global. Le climat se dérègle, les sols s'assèchent et la végétation souffre. Dans ce contexte, les flammes trouvent une matière prête à brûler. Et les forêts, pourtant essentielles à la vie, n'ont souvent pour seules défenses que la vigilance des agents sur le terrain, la coordination des institutions et, surtout, la prévention. Face à cette menace, des mesures fortes ont été prises. La restriction d'accès aux zones forestières durant les périodes les plus critiques est non seulement une nécessité mais une obligation. Fermer une piste, interdire une randonnée au cœur des sites protégés ou contrôler les allées et venues dans les massifs ne relève pas d'un excès d'autorité.*

*C'est une barrière levée contre le risque. C'est aussi une marque de responsabilité. Car protéger la forêt exposée aux risques d'incendie, qu'ils soient criminels ou naturels, c'est éviter de devoir tout reconstruire demain. Une forêt brûlée ne se régénère pas toujours. Elle peut se refermer sur une végétation pauvre, dominée par des espèces envahissantes. Les sols se dénudent. Les sources se tarissent. Les insectes, les oiseaux, les petits mammifères disparaissent.*

*Ce n'est pas seulement un paysage qui part en fumée, c'est un monde vivant qui s'effondre. Dans ce combat pour la préservation du vivant, les pouvoirs publics et la société civile doivent jouer pleinement leur rôle. Mais rien ne se fera sans une conscience collective. Le feu ne se contente pas de brûler ce qui est visible. Ne restons donc pas spectateurs, car la forêt a besoin de notre engagement autant que de nos lois. Et lorsque la forêt retient son souffle, c'est toute une terre qui attend qu'on la protège.*

A. F.

AU CENTRE D'UNE RENCONTRE ENTRE SIFI GHRIEB ET UNE DÉLÉGATION SINO-ALGÉRIENNE

# PROJET D'USINE DE VÉHICULES TOURISTIQUES EN ALGÉRIE

*Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu, mercredi dernier, une délégation de haut niveau de la société «Automobile New Generation», regroupant des représentants de la société Omoda/Jaecoo, spécialisée dans la construction automobile relevant de la société mère Chery, ainsi que le partenaire algérien représenté par le Directeur Général du groupe «Iris», pour discuter du projet de fabrication de véhicules touristiques en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère.*

■ FARID BOUYAHIA

Ce projet vise à développer le secteur de l'industrie automobile en Algérie à travers le renforcement de la fabrication nationale et l'augmentation des taux d'intégration locale en matière de véhicules touristiques et de pièces de rechange, a précisé la même source. Ce partenariat qui se décline sur plusieurs aspects, sera bénéfique à long terme.

La délégation a présenté, lors de cette rencontre, «un exposé détaillé sur les composantes du projet qui prévoit la création d'une usine intégrée de fabrication des véhicules et passé en revue une feuille de route définissant les phases de mise en œuvre du projet, en mettant l'accent sur les aspects techniques, règlementaires et d'investissement à même de garantir sa réussite et sa durabilité». Avec un développement soutenu et des partenariats durables avec de grands acteurs de l'industrie, le pays s'engage dans la bonne voie pour atteindre son but. Au fil des années, l'Algérie tisse une toile de stratégies industrielles intégrées visant à propulser l'industrie automobile en tant que secteur pivot capable de propulser le développement industriel du pays. A cette occasion, l'accent a été mis sur l'importance de «développer un réseau national de fournisseurs et de sous-traitants pour assurer les besoins de l'usine en composants et pièces de rechange, tout en intégrant les petites et moyennes entreprises (PME) dans le système industriel».

L'Algérie développe un environnement socio-économique favorable à l'industrie automobile, notamment dans le cadre de l'accélération de son plan industrielle. En effet, cette politique peut compter sur un partenariat solide entre le ministère de l'Industrie et des acteurs de l'industrie et la construction de l'automobile pour réaliser des progrès remarquables, non seulement dans la production de voitures, mais aussi dans celle de composantes essentielles à l'automobile. Les participants à cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres supérieurs du ministère, ont évoqué «la possibilité d'implanter localement des sous-traitants industriels chinois dans le cadre de l'extension du projet et de l'accompagnement des étapes de la production pour assurer le transfert de technologies et renforcer l'intégration et la complémentarité industrielle entre les deux parties. Un accent a été mis sur l'importance du transfert des savoir-faire et des technologies, du développement des capacités nationales en matière de recherche et de développement, outre la formation de main-d'œuvre qualifiée». Si la Chine représente un partenaire d'affaires majeur, l'Algérie est un partenaire attrayant dans l'industrie automobile, à travers certains avantages par rapport à d'autres pays. Non seulement elle est bien située géographiquement, mais elle dispose d'un environnement économique, social et politique stable et d'une main-d'œuvre qualifiée et peu coûteuse. Les perspectives du développement du projet en vue de l'exportation ont été passées en revue, notamment vers les marchés africains, arabes et européens, en s'appuyant sur les capacités de l'usine et la position stratégique de l'Algérie, ce qui est à même de conforter la place de l'industrie nationale en tant que hub industriel régional. Le développement de l'industrie automobile ne cesse de prendre l'ampleur. A l'avenir, plusieurs choix devraient s'offrir aux consommateurs. À première vue, la Chine est devenue championne, cependant, l'Algérie est à ses premiers pas. Depuis quelques années, l'Algérie s'intéresse au développement du secteur automobile, dont la capacité de production devrait s'accroître, son chiffre d'affaires se multiplie et les emplois se diversifient. Dans les prochaines années, ce pays du nord-ouest de l'Afrique pourrait devenir un important centre pour les constructeurs automobiles. L'industrie automobile est désormais au cœur de la stratégie de croissance, et devrait jouer un rôle-clé dans la stimulation de l'économie.

**F. B.**

PORTÉS PAR DES FACTEURS GÉOPOLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET CLIMATIQUES

# LES PRIX DU PÉTROLE ET DU GAZ FRÉMISSENT

Les cours du pétrole s'envolent de 8% hier, suite à l'agression sioniste contre l'Iran, le marché redoutant une escalade dans la région et de fortes perturbations sur les approvisionnements d'or noir. Le Baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, gagnait 7,54% à 74,59 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, bondissait de 8% à 73,48 dollars.

Après avoir touché mercredi leur niveau le plus haut en sept semaines, le cours du Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, a atteint jeudi les 68,8 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juillet, s'échangeait quant à lui à 67,18 dollars. Selon le site Independent Arabia, le secrétaire américain au Commerce, Howard Lutnick, a annoncé un accord préliminaire avec la Chine visant à suspendre les mesures commerciales réciproques. Cette initiative pourrait temporairement atténuer les pressions sur la demande mondiale d'énergie, bien que son impact à long terme demeure incertain, selon les analystes. Sur le plan géopolitique, les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran se sont intensifiées. Dans une interview au *New York Post* publiée mercredi, le président américain Donald Trump a affirmé se montrer «moins confiant» au sujet d'un accord avec Téhéran sur le nucléaire iranien.

Du côté de l'offre, l'alliance Opep+ poursuit l'augmentation de sa production avec une hausse de 411 000 barils par jour. Toutefois, la demande élevée dans certains pays membres, notamment en Arabie Saoudite, pourrait atténuer l'effet de cette hausse sur les marchés, selon Capital Economics. Concernant le gaz naturel, les prix en Europe ont mis fin à une série de trois séances de baisse, portés par une vague de chaleur dépassant les normales saisonnières. Les contrats à terme ont progressé de 2,2%, sous l'effet des prévisions annonçant une hausse de la consommation liée à la climatisation au cours des deux prochaines semaines, avec des températures pouvant dépasser les 30c à Londres, selon Asharq Business. Les marchés européens et asiatiques font face à des défis croissants pour sécuriser leurs approvisionnements en gaz naturel liquéfié (GNL) à l'approche du pic estival.

ENICAB DE BISKRA

# 2 000 TONNES/AN DE CÂBLES FERROVIAIRES PRODUITES

L'entreprise des industries de câbles (Enicab), implantée à Biskra, enregistre une production annuelle de 2 000 tonnes de câbles destinés au secteur ferroviaire, a indiqué, jeudi à Oran, son P-dg, Abdelhakim Louahem.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires Rail-Expo Algérie 2025, qui se tient au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, M. Louahem a indiqué que «cette entreprise spécialisée dans la fabrication de câbles en cuivre, tels que les câbles électriques de basse, moyenne et haute tensions, produit actuellement 20 000 tonnes par an de différents types de câbles, dont 2 000 tonnes destinées au secteur ferroviaire».

Il a rappelé que cette entreprise mixte (publique/privée) a lancé, récemment, la fabrication de câbles en cuivre spécifiques aux trains, en plus des câbles destinés au tramway, dont la production a débuté en 2012. «Nous œuvrons à répondre aux besoins du marché national avec ces deux produits», a-t-il souligné, ajoutant que l'entreprise produit également des câbles pour panneaux solaires et fibres optiques. M. Louahem a, d'autre part, souligné que l'entreprise est en phase finale de développement d'un câble à haute tension, en partenariat avec la société américaine STC Global, qui permettra une amélioration de l'efficacité énergétique.

«Nous aspirons à développer différentes gammes de câbles en cuivre destinés au secteur de l'énergie, et disposons d'une large gamme de câbles pour les secteurs de l'industrie électrique, de l'automobile et de l'agriculture, entre autres», a précisé le P-dg. Concernant les exportations, il a révélé que l'entreprise prévoit cette année l'exportation de cargaisons de divers types de câbles vers la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Mauritanie et la France. Pour rappel, la première édition du Salon international de l'industrie et des infrastructures ferroviaires Rail-Expo Algérie 2025, organisée sous le patronage du ministre des Transports, Saïd Sayoud, à l'initiative de l'agence de communication et d'événementiel économique Moca-Com, en partenariat avec le Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, accueille 22 exposants nationaux et étrangers (Chine, Italie et France), ainsi que des experts et des professionnels du secteur.

Cet événement de quatre jours réunit les différents métiers et acteurs majeurs du secteur, dont les entreprises spécialisées dans la construction d'infrastructures, les fabricants d'équipements, de câbles électriques, de locomotives, de wagons et de systèmes de signalisation.

## 56e ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER (FIA) PRÉVUE DU 23 AU 28 JUIN

# MARQUEUR DE LA NOUVELLE DONNE ÉCONOMIQUE ALGÉRIENNE

*Avec la participation de nombreux pays et sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la 56e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) se tiendra du 23 au 28 juin prochains au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger).*

■ FARID BOUYAHIA

Cette édition confirme le statut de la FIA comme rendez-vous économique incontournable à l'échelle nationale, africaine, arabe et internationale. L'événement s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique de faire de l'Algérie un carrefour économique, commercial et de cosmopolitisme, enraciné dans son environnement géographique et ouvert sur le monde. A ce titre, la FIA est un des vecteurs et l'incarnation d'une ambition algérienne visant à mettre l'économie au cœur de sa mutation. Aussi, cette manifestation se veut un prolongement des précédentes éditions, où seront exposés tous les produits. Et pour mieux appréhender le marché algérien et son climat des affaires, ce rendez-vous économique est l'occasion pour rencontrer et échanger avec des hommes d'affaires venus des cinq continents. Il convient de souligner que portée par une démographie en plein essor, une urbanisation rapide et un fort potentiel d'innovation, l'économie algérienne est en pleine transformation. Au cœur de cette dynamique, l'Algérie devient un véritable levier d'échanges économiques. En 2025, l'Algérie devrait connaître une croissance économique modérée. La croissance du PIB réel devrait se situer entre 3 et 4.5%. Selon la Banque mondiale, la croissance devrait être à ce niveau à cause d'un redressement des secteurs extractifs et d'une stabilisation des investissements publics. Business France prédit une poursuite de la croissance à ce niveau, après une croissance de 3,8% en 2024, avec un secteur des hydrocarbures qui devrait maintenir sa croissance grâce à une augmentation des exportations. La Loi de finances pour 2025 prévoit une croissance de 4,5%.

Les partenaires traditionnels de l'Algérie y jouent également un rôle majeur, avec des filiales implantées. La stabilité du pays, ses engagements régionaux et internationaux et sa position géographique en font un véritable hub pour l'Afrique. Dans l'ambitieux programme de développement mis en œuvre par le Président Tebboune, les énergies renouvelables sont prioritaires. L'industrie automobile attire des acteurs majeurs avec, parfois, leurs sous-traitants. Le BTP, l'agroalimentaire, les infrastructures et les technologies numériques bénéficient aussi de politiques publiques dynamiques, tandis que le tourisme se relance avec des projets variés. Le Sultanat d'Oman est l'invité d'honneur de cet événement économique majeur, annonce Algeria Exhibitions, filiale de la Société algérienne des foires et exportations (Safex).

Les relations algéro-omanaises ont progressé et évolué depuis la création de la Commission mixte algéro-omanaise en 1991. Ce pays succédera ainsi à l'Égypte, l'Inde, la Russie, les États-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie, le Portugal et la Turquie. C'est la première fois qu'il décroche ce titre. À rappeler que les relations entre l'Algérie et Oman connaissent un essor remarquable, à la faveur de la dernière visite d'État effectuée en Algérie, au mois de mai 2025, par le sultan d'Oman, Haïtham Ben Tariq.

**Les relations entre l'Algérie et Oman connaissent un essor remarquable**

À cette occasion, la volonté des dirigeants des deux pays est de poursuivre leurs efforts en vue de renforcer les relations de coopération et de partenariat et de les hisser vers des horizons prometteurs, reflétant leur volonté commune d'aller encore plus loin. En mettant à l'honneur le Sultanat d'Oman, la FIA de cette année consolide sa vocation internationale et son engagement en faveur d'un partenariat économique régional et international renforcé. Par ailleurs, cette édition ouvre la voie aux compétences et aux expertises algériennes installées à l'étranger, porteurs d'initiatives et de projets. Les capacités algériennes à l'étranger sont des pistes de créativité et d'entreprises à faire croître ici-même, et constituent des tremplins pour le développement économique. Espace d'échange et de dialogue, la FIA reste un moment privilégié de projections dans le futur et de débat sur les évolutions économiques, de mise en relation des différentes acteurs de l'économie, en plein essor. In fine, destination économique par excellence, l'Algérie poursuit son engagement en faveur d'une politique économique inclusive et ouverte, donnant au pays une meilleure visibilité dans son environnement régional et international. Exposition multisectorielle, où tous les segments de l'industrie y seront représentés, cette 56e édition de la FIA couvrira plusieurs secteurs stratégiques, dont l'agroalimentaire, les industries électrique et de l'électroménager, l'industrie mécanique, l'industrie manufacturière et les services. Et comme d'habitude, un espace de vente directe est également prévu. Cet événement constitue une plateforme stratégique pour mettre en valeur le potentiel de production nationale et renforcer les investissements ainsi que les échanges économiques entre les entreprises algériennes et internationales. Il offre également des opportunités exceptionnelles pour établir de nouveaux partenariats grâce à des ateliers interactifs et des rencontres B2B, favorisant ainsi le développement des relations commerciales et l'exploration de nouvelles perspectives de coopération économique. La FIA reste un rendez-vous économique annuel organisé par l'Algérie pour faire connaître les capacités de production nationale et permettre aux opérateurs algériens et étrangers de promouvoir les investissements et les échanges dans divers domaines.

**Une opportunité pour découvrir les facettes culturelles et touristiques de notre pays**

Le Palais des expositions reste un lieu de rencontre privilégié aux opérateurs économiques algériens et étrangers pour la promotion de leurs produits et de leurs innovations technologiques. C'est aussi une plateforme efficace pour le réseautage professionnel et les partenariats à long terme. Par ailleurs, c'est une opportunité pour découvrir les facettes culturelles et touristiques de notre pays. L'Algérie est aussi un carrefour stratégique entre l'Europe, l'Afrique et le reste du monde, et elle joue un rôle central dans cette évolution. C'est dans ce contexte que se tiendra cette édition, constituant une opportunité unique pour tisser des partenariats entre entreprises désireuses d'explorer de nouveaux marchés et rencontrer de nouveaux opérateurs économiques à potentiel, en optimisant les projets et la prospection. L'événement offre une plateforme stratégique pour valoriser le savoir-faire des exposants dans les secteurs industriels. Tout compte fait, c'est une occasion spéciale pour Jélébrer plus d'un demi-siècle d'échanges économiques, commerciaux et culturels. Avec ses habituels étals colorés et une large gamme de produits venus des quatre coins du monde ; construction, transport, finances, agriculture, logistique et services, comme les assurances et les télécommunications... depuis son lancement en 1964, la FIA se veut une vitrine de l'économie nationale. C'est donc un demi-siècle d'échanges et de recherche de partenaires commerciaux que cet évènement facilite dans tous les domaines économiques.

Pour rappel, la 55ème édition de la Foire internationale d'Alger, qui a eu lieu l'année dernière, a enregistré la participation d'environ 700 exposants nationaux et étrangers, représentant une vingtaine de pays. La Turquie était l'invité d'honneur de l'édition. Les précédentes éditions de la FIA avaient pour invités d'honneur, l'Egypte, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis d'Amérique, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie, le Portugal et la Turquie.

**F. B.**

## CRÉATION DE L'INSTITUT MONDIAL DE LA CROISSANCE VERTE

# L'ALGÉRIE ADHÈRE À L'ACCORD

**L'Algérie a adhéré à l'accord sur la création de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), signé à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2012, selon un décret présidentiel publié au *Journal officiel* n°35. «La République algérienne démocratique et populaire adhère à l'accord sur la création de l'Institut mondial de la croissance verte, signé à Rio de Janeiro, le 20 juin 2012», lit-on dans le décret signé par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, le 28 mai 2025. Basé à Séoul (Corée du Sud), cet institut vise notamment à promouvoir le développement durable des pays en développement et des pays émergents ainsi que les pays les moins avancés, à travers la diffusion d'un nouveau paradigme de croissance économique qu'est la croissance verte, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'inclusion sociale, et en améliorant les conditions économiques, environnementales et sociales dans ces pays via les partenariats, selon le texte de l'accord publié en annexe.**

COOPÉRATION COMMERCIALE ALGÉRO-ESPAGNOLE

# INTÉRÊT CROISSANT AU SECTEUR PORTUAIRE

*L'Algérie et l'Espagne comptent donner un coup d'accélérateur à la relation économique et commerciale bilatérale. Les intervenants à la rencontre organisée, jeudi à Alger, par l'Organisation algérienne du commerce et de l'investissement social (Oacis), avec la participation d'hommes d'affaires algériens et espagnols et de représentants de l'Autorité portuaire de Barcelone, ont mis en avant l'importance des échanges portuaires.*

Ph. Wafa

**FOUAD IRNATENE**

L'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran Calvo-Sotelo, a relevé que «les relations entre les deux pays ont pris de nouvelles dimensions et chaque pays a besoin de l'autre». Quant à Lluís París, responsable du département Automobile au Port de Barcelone, il précise que ce port est «un hub clé en mer Méditerranée, faisant le lien entre l'Europe et l'Afrique du Nord, avec plus de 30 terminaux spécialisés et des services ferroviaires permettant une distribution rapide sur les deux continents».

Le Port de Barcelone, souligne le même responsable, «dispose d'une infrastructure moderne et flexible, adaptée à des secteurs clés pour l'Algérie, tels que l'agroalimentaire, logistique réfrigérée et chaines du froid, la construction, le vrac, les matériaux lourds, les machines, l'Industrie et l'énergie». Pour les entreprises algériennes exportatrices ou distributrices, «cela représente une plateforme d'entrée directe et compétitive sur le marché européen». D'autre part, le même responsable souligne que l'Algérie est un partenaire «stratégique historique». Intervenant de son côté,

Carla Salvadó, sous-directrice générale du commerce et du marketing au niveau dudit port, affirme d'emblée que Barcelone et l'Algérie «ont historiquement partagé une relation commerciale solide et active».

«Pendant des décennies, nos régions ont été des partenaires naturels, connectés par la mer, par le commerce et par une vision partagée de la Méditerranée comme espace d'échange, de croissance et de collaboration», a-t-elle précisé. Aujourd'hui, plus que jamais, «nous pensons que le moment est venu d'approfondir cette relation.

L'action que nous célébrons aujourd'hui a pour objectif d'ouvrir de nouvelles voies de dialogue et d'affaires entre les entreprises du Port de Barcelone et les acteurs économiques et institutionnels algériens», a-t-elle ajouté. La même responsable aspire au renforcement d'une «relation qui a déjà des racines, mais qui a aussi un grand potentiel d'avenir».

**F. I.**

REZIG PRÉSIDE L'OUVERTURE D'UN WORKSHOP NATIONAL

## ENCADREMENT DES ACTIVITÉS D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION

**Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a présidé, jeudi, l'ouverture d'un workshop national sur l'encadrement des activités d'importation et d'exportation, indique un communiqué du ministère.**

**Ce workshop, qui a vu la présence de cadres du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et de représentants de plusieurs ministères et instances concernés, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'organisation et à l'encadrement des activités d'importation et d'exportation, selon la même source. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a affirmé que cette initiative «vise à réhabiliter l'activité commerciale internationale et à asseoir un environnement économique organisé et transparent à même d'encourager les échanges commerciaux extérieurs, notamment à la lumière des profondes mutations économiques que connaît le pays».**

**Par ailleurs, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie de remise des documents de domiciliation bancaire à 230 opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation d'équipements et de matériels, indique un communiqué du ministère. Le ministère poursuivra, la semaine prochaine, l'opération de remise des documents de domiciliation bancaire au profit de 1.070 autres opérateurs économiques, conclut le communiqué.**

AU CENTRE D'UNE RÉUNION AU MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR

## NOUVEL ORGANIGRAMME ET NUMÉRISATION AU PROGRAMME

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, jeudi à Alger, une réunion consacrée à l'examen du nouvel organigramme du Centre national du registre du commerce (CNRC) ainsi qu'au projet de modernisation et de numérisation de l'extrait du registre du commerce, dans le but de mettre à jour et de développer les outils de gestion du secteur, en phase avec les exigences de la transformation numérique, a indiqué un communiqué du ministère.
A cette occasion, le ministre a suivi un exposé détaillé sur l'organigramme proposé pour le CNRC, soulignant à ce titre «l'importance de définir avec exactitude les missions et prérogatives, d'améliorer la répartition des ressources humaines, et de consacrer le principe de spécialisation au sein des services, afin de rehausser le niveau de performance, d'assurer la cohérence entre les différentes structures et d'accompagner l'élargissement des missions du Centre, en vue d'améliorer la qualité du service public et de renforcer le climat des affaires», précise le communiqué.
Il a également souligné la nécessité d'adapter le nouvel organigramme au nouveau modèle de gestion, en phase avec les profondes mutations en cours dans l'administration moderne, tout en renforçant la performance institutionnelle selon les critères d'efficience et d'efficacité, estimant que «la rationalisation des ressources et l'amélioration de la gouvernance interne sont la clé pour avoir une administration moderne et performante au service de l'économie nationale».
Concernant le projet de modernisation de l'extrait du registre du commerce pour le transformer en une carte numérique intelligente, M. Zitouni a affirmé que «cette transformation s'inscrit dans la vision de Monsieur le président de la République, en vue de réformer le CNRC, simplifier les procédures administratives, renforcer la transparence et faciliter la vérification et la coordination entre les administrations».
Le registre du commerce, poursuit-il, se veut «l'acte de naissance réel de toute entreprise ou activité économique», ce qui fait du développement de son mode de délivrance et de la modernisation de ses mécanismes de gestion «une priorité pour faciliter l'accès des opérateurs au marché, simplifier les procédures et renforcer la confiance entre l'administration et les acteurs économiques», selon la même source. A cet égard, le ministre a instruit les responsables du CNRC à l'effet d'associer le Haut-commissariat à la numérisation et tous les organismes publics concernés à l'enrichissement de ce projet.

INITIATIVE DES ALLIANCES ARABES POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET L'INNOVATION

## LES PROJETS DE RECHERCHE ALGÉRIENS LANCÉS

Des projets de recherche algériens, retenus dans le cadre de l'initiative des alliances arabes pour la recherche scientifique et l'innovation pour les années 2023/2024, seront lancés lundi prochain à Alger, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique. S'inscrivant dans le cadre du renforcement de la coopération arabe en matière de recherche, cette initiative, organisée sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec les conseils arabes de la recherche scientifique, vise à mettre en lumière les réalisations algériennes en matière de recherche et à consolider la coopération interarabe dans les domaines des sciences et de l'innovation. Cet événement scientifique réunira «une élite de chercheurs et d'experts issus de plusieurs pays arabes», afin de «créer un environnement scientifique efficace, reposant sur le partenariat et la complémentarité, en vue de relever les défis communs en matière de développement». Les projets de recherche concernés couvrent des domaines stratégiques variés, tels que l'agriculture, la technologie, l'énergie et la santé. Ils portent notamment sur les thématiques suivantes : «l'élevage intelligent adapté aux conditions climatiques dans les pays arabes», «les systèmes d'intelligence artificielle sécurisés et rapides», «la fabrication et l'application de plastique biosourcé» ainsi qu'un projet portant sur «l'introduction de la technologie des fluides supercritiques dans les secteurs économiques nationaux et l'industrie pharmaceutique». Ces projets témoignent de «la place prépondérante occupée par les établissements algériens d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, ainsi que du potentiel scientifique dont ils disposent, capable de se distinguer tant sur le plan régional qu'international», ajoute la même source.

PRIS EN ÉTAU ENTRE INCENDIES, HOMMES ET SÉCHERESSE

# CÈDRE DE L'ATLAS : UNE MÉMOIRE VERTE MENACÉE

*Présent sur les plus hauts reliefs d'Algérie, le cèdre de l'Atlas incarne une longue histoire entre l'homme, la montagne et le climat. Si ses peuplements montrent des signes de fragilité, des dynamiques de résilience subsistent. Sur le terrain, chercheurs, forestiers et habitants s'interrogent sur l'avenir de cet arbre emblématique.*

■ AMAR FEDJKHI

Coupes abusives, urbanisation, défrichements, incendies récurrents et surpâturage rongent de plus en plus les espaces forestiers millénaires à un rythme alarmant. À cette pression croissante s'ajoute un adversaire de taille, le changement climatique. Les épisodes de sécheresse sévère, devenus plus fréquents, provoquent des mortalités massives dans les cédraies du pays. Dans certains massifs, des peuplements entiers ont disparu. Le cèdre de l'Atlas, majestueux et silencieux, veille sur nos montagnes depuis des millénaires. Il peuple encore les crêtes les plus élevées d'Algérie, du Djurdjura aux Aurès, de Théniet El Had à Chélia. Mais partout, son empire s'effrite. Le climat se réchauffe, les incendies se répètent, la pression humaine s'intensifie, et le pin d'Alep gagne du terrain. Scientifiques, forestiers et universitaires alertent. Dans les villages, les anciens se souviennent. Et sur le terrain, les forestiers constatent l'inéluctable. Un recul lent mais certain. À l'ombre de ces géants menacés, c'est tout un équilibre écologique et culturel qui vacille. Dans les hauteurs du Djurdjura comme dans les Aurès ou à l'ouest du pays, le silence est presque total. Les cèdres forment une cathédrale végétale. Certains atteignent 25 mètres de haut. Leurs troncs torsadés témoignent de leur âge. 100, 200, 300, parfois 500 ans. Mais les jeunes pousses sont rares, et les souches calcinées nombreuses. Sur certains versants, comme dans le Djurdjura, les pins d'Alep ont pris racine dans les clairières ouvertes par les incendies criminels des années 1990, mais aussi depuis 2017, déplorent les forestiers. «Le paysage a complètement changé et le sol ne cesse de s'appauvrir en raison des incendies et du surpâturage massif. La montagne perd ses repères», ont averti à l'unanimité des universitaires lors d'une rencontre organisée jeudi dernier au centre d'accueil principal du parc national du Djurdjura sis à la station climatique de Tikjda dans la wilaya de Bouira.

Ce constat, disent-ils, n'est pas isolé. Dans les Aurès, autour de Chélia et de T'kout, les cédraies régressent aussi. À Théniet El Had, les vieux peuplements montrent des signes de stress hydrique. À Batna, les forestiers parlent d'une «régénération nulle». Partout, la même angoisse, voir disparaître une espèce emblématique, indissociable des grands massifs algériens. «Le cèdre, ce n'est pas juste un arbre.

C'est une sentinelle. Quand il tombe, c'est tout l'écosystème qui est en déséquilibre», a alerté Khelaf Rabhi, enseignant-chercheur en foresterie à l'université Mouloud-Mammeri. S'exprimant lors d'une rencontre réunissant chercheurs, forestiers, écologues et étudiants autour du thème de la montée inquiétante du pin d'Alep dans le parc national du Djurdjura (PND), les intervenants s'accordent à dire que le recul du cèdre est multifactoriel. Les incendies, d'abord, ayant ravagé des milliers d'hectares. Le réchauffement climatique, ensuite, raccourcit l'hiver et réduit l'humidité dont le cèdre a besoin pour se développer. Mme Koubi, du Centre national de développement de la recherche biologique, rattachée au ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, a souligné l'urgence d'établir une base de données recensant toutes les espèces naturelles menacées.

Le pin d'Alep, espèce pionnière, plus résiliente, colonise les espaces dégradés, empêchant ainsi le retour du cèdre. Ce phénomène inquiète particulièrement. Introduit massivement dans les années 1980 pour le reboisement, le pin d'Alep a prospéré. «Trop bien. Son feuillage dense bloque la lumière. Sa litière sèche alimente les feux. Ses racines puisent l'eau en profondeur. Dans les anciennes cédraies, il se comporte comme un occupant», déplore M. Khelaf, précisant qu'aucune cohabitation n'est possible à long terme. «Soit on contrôle sa progression, soit on laisse les cèdres disparaître», tranche-t-il. Mais le cèdre est aussi victime d'un conflit d'usage.

Dans les zones rurales, les troupeaux pâturent librement, y compris dans les forêts protégées. «Les jeunes cèdres sont broutés avant même d'atteindre un mètre. Le bois mort, parfois ramassé en dépit des interdictions. Les coupes illégales, bien que marginales, existent. Et l'urbanisation progresse — routes, chalets, pistes — grignotant toujours un peu plus les versants », avertit Farid Belbachir, de l'université de Béjaïa. Dans ce contexte, les efforts de protection paraissent dérisoires. Le parc national du Djurdjura mène depuis quelques années des opérations de reboisement avec des plants issus de semences locales. À Théniet El Had, une pépinière tente de produire des cèdres adaptés à la sécheresse. Mais ces initiatives, aussi précieuses soient-elles, peinent à inverser la tendance. Car un cèdre met un siècle à devenir adulte, et il suffit d'un été sec ou d'une étincelle pour réduire à néant vingt ans d'efforts. Sur le terrain, les forestiers ne cachent pas leur découragement. «On fait ce qu'on peut, mais sans surveillance permanente, c'est peine perdue», lâche un agent en patrouille à Tikjda.

Dans certaines zones, des clôtures expérimentales ont été installées pour protéger les jeunes pousses du bétail. Les résultats sont encourageants. Mais à l'échelle des massifs, cela reste symbolique. Le recul du cèdre touche aussi la mémoire. Dans les villages proches des parcs nationaux comme le PND, Théniet El Had, les Aurès ou encore l'Ouarsenis, l'arbre reste un repère. Il servait à construire, à se chauffer, à se protéger. «Mon grand-père racontait que les cèdres donnaient de l'ombre même en hiver. Aujourd'hui, on marche des heures sans en voir un seul», confie un sexagénaire de Saharidj. La mémoire populaire garde l'image d'un cèdre noble, droit, résistant. Mais la réalité le montre affaibli, isolé, menacé. Les efforts des pouvoirs publics ne sont pas négligeables. L'interdiction du camping et des barbecues dans les forêts, entrée depuis l'année 2022 en vigueur, marque le début d'une campagne nationale de lutte contre les incendies et commence à donner ses premiers résultats. Ce que réclament aujourd'hui les défenseurs du cèdre, c'est une stratégie nationale claire. Car le cèdre exige du temps long. Or, les politiques publiques fonctionnent dans l'urgence. Le cèdre, lui, vit au rythme des siècles. À 1 900 mètres d'altitude, dans une vallée encaissée du Djurdjura, un jeune plant de cèdre, à peine plus haut qu'un genou, pousse à l'abri d'un tronc effondré. Il est seul. Mais il est là. Témoin tout bonnement d'une résistance végétale que rien, pour l'instant, n'a encore totalement fait taire.

**A. F.**

PR AREZKI DERRIDJ, ANCIEN RECTEUR ET DOYEN DE LA FACULTÉ DES SCIENCES BIOLOGIQUES AGRONOMIQUES ET GÉOLOGIQUES (UMTO), À *EL MOUDJAHID* :

# « IL FAUT IMPLIQUER LES JEUNES ET RENFORCER LES MOYENS »

■ Propos recueillis par:
**AMAR FEDJKHI**

**El Moudjahid :** ***La progression du pin d'Alep dans les massifs montagneux du pays semble compromettre l'équilibre des cédraies. Comment interprétez-vous cette dynamique ?***

**Pr Arezki Derridj** : À mon avis, la montée du pin d'Alep s'explique essentiellement par le changement climatique. Il fait de plus en plus chaud en altitude, ce qui permet à cette espèce, qui auparavant ne supportait pas ces conditions, de progresser vers les hauteurs. Cette remontée est facilitée par plusieurs facteurs comme les incendies, d'abord, qui ont laissé derrière eux de vastes espaces nus, et le surpâturage, qui empêche toute régénération naturelle. Le pin d'Alep a trouvé là un terrain favorable pour s'installer. La question qui se pose maintenant est de savoir si cette expansion constitue une menace réelle pour les espèces autochtones, comme le cèdre de l'Atlas. Seul l'avenir pourra le confirmer, mais en attendant, il est important de rester vigilants et d'accompagner la nature. Je pense qu'il faut mettre en place des programmes spécifiques pour impliquer les jeunes, recruter et former des équipes pour épauler les forestiers et les agents chargés de la protection du couvert végétal.

***Quelle est la situation actuelle des cédraies en Algérie, et quels sont les principaux facteurs qui contribuent à la dégradation de ces écosystèmes ?***

Le principal facteur de dégradation des écosystèmes, c'est avant tout le déficit hydrique, directement lié au changement climatique, ainsi que l'élévation des températures. Dans le Djurdjura, comme ailleurs, la présence de neige éternelle jouait autrefois un rôle fondamental. Aujourd'hui, avec la disparition progressive de cette neige, le sol devient plus sombre, absorbe davantage de chaleur, ce qui accentue l'aridité. Résultat, les espèces naturellement présentes dans ce massif se retrouvent fragilisées. À cette pression climatique s'ajoutent des facteurs anthropiques de plus en plus marqués comme les incendies récurrents, le surpâturage, mais aussi les randonnées intensives qui perturbent la régénération naturelle en piétinant les jeunes pousses et en modifiant l'équilibre fragile de ces forêts. Il est donc urgent que l'État renforce les moyens alloués aux parcs nationaux, notamment en matière de protection, de surveillance et de sensibilisation.

**A. F.**

## UNIVERSITÉ FERHAT-ABBAS DE SÉTIF

# PLUSIEURS PROJETS DE RECHERCHE RETENUS

*Pour consolider les succès qu'elle s'est forgés au fil des ans dans le domaine de la recherche scientifique notamment, l'université Ferhat-Abbas (UFAS) vient, une fois encore, de se distinguer et confirme son ambition d'être toujours aux avant-postes des établissements universitaires nationaux, avec une place honorable dans les classements internationaux des universités.*

De notre correspondant :
**FAROUK ZOGHBI**

Cette jeune université, qui a vu le jour en 1978 et accueille aujourd'hui plus de 42 000 étudiants avec pas moins de 2 500 chercheurs juniors et avérés intégrés aux 49 laboratoires et à l'unité de recherche, a clôturé l'année 2024 avec une excellente performance qui lui permet d'occuper la première place au niveau du classement international University Ranking by Academic Performance (URAP) de l'édition 2023-2024 et une place sur le podium pour le classement.

Pour marquer l'année 2025 et aller dans le sens de l'excellence qui constitue un objectif majeur de la recherche scientifique, notamment et son impact direct sur la valorisation de la dynamique économique et industrielle que connait le pays, au titre du programme mis en œuvre par ce département ministériel, cette université vient de réaliser une véritable prouesse grâce à l'excellent travail de trois de ses chercheurs, Faycal Kherfi, Chahrazed Benkhelifa et Malia Hamissi et décrocher un brevet d'invention dans le domaine de la mesure des doses de rayonnement, décerné par l'Inapi, en reconnaissance à leur innovation dans le domaine de la dosimétrie.

Une distinction qui n'a pas été sans susciter un profond sentiment de fierté au sein de l'université et d'avantage encore parmi les composantes de cette belle réalisation

que Mohamed El-Hadi Latrèche, le recteur de l'université Ferhat-Abbas qualifie de très encourageante. Cette université qui dispose d'une quarantaine de projet innovants sont déposés auprès de cet organisme.

«Cela nous encourage d'avantage au vu des responsabilités sociales et sociétales que nous partageons, sachant que l'accompagnement et le renouveau se fait par l'innovation et l'invention dans un domaine aussi important que celui des sciences et de la technologie». Une belle réalisation qui honore l'université, la ville, les chercheurs de cette institution et bien sûr le pays, sachant que c'est l'université et le chercheur qui constituent la roue motrice dans la dynamique du développement durable et de l'autonomie, ajoute notre interlocuteur.

Pour le chercheur Kherfi Faycal, chef de fil de l'équipe qui vient de décrocher ce brevet après plusieurs années de travail acharné touchant de surcroît un domaine, à la fois sensible et stratégique, «ce brevet concerne l'élaboration de la fabrication de dosimètres pour la mesure de la dose, le rayonnement, la surveillance. Ces dosimètres peuvent être utilisés dans divers domaines, pas seulement le volet médical, la radioprotection, la surveillance de l'environnement, la radioprotection, la datation archéologique et toute une panoplie d'applications. Nous allons profiter de l'équipement très sophistiqué dont nous disposons et qui sert à la lecture des signaux de thermoluminescence stimulés par voie thermique ou par voie optique».

Notre interlocuteur souligne que cette technologie est actuellement maîtrisée par deux laboratoires dans le monde : Arsh aux Etats-Unis et Therm Fisher en Allemagne. «Cela relève d'un avantage majeur pour nous et du travail que nous développons avec le centre anti-cancer et d'autres applications médicales avec la fabrication de polus qui permettent de moduler la dose».

« C'est donc un projet à impacts multiples avec au départ la maîtrise de la technologie, un impact médical avec des dosimètres qui sont utilisés pur surveiller la dose avec précision, notamment en termes de radiothérapie dans le domaine de l'oncologie, de la radioprotection, la surveillance de l'environnement, la datation archéologique. C'est là autant de paramètres qui vont dans le sens de l'innovation qui constitue un cheval de bataille pour l'Algérie et un défi que nous avons à charge de relever».

Autant d'indicateurs qui font dire à Mohamed Hamidouche, vice-recteur chargé de la recherche et de la formation doctorale que «les frontières de l'université Ferhat-Abbas dépasse aujourd'hui les frontières de la wilaya de Sétif avec des atouts qui lui permettent d'aspirer à des perspectives nouvelles avec plus de 864 publications déposées en 2024 et déjà plus de 350 en 2025 pour atteindre les 400 d'ici la fin juin et maintenir le cap des 850 publications à la fin de l'année dans une démarche de fertilité croisée entre notre université, quatre centres de recherche et trois écoles supérieures».

Une vision fondée essentiellement sur une action intégrée allant dans le sens de la prise en charge de préoccupations nationales en matière de développement tels que les six projets nationaux de recherche dans des domaines sensibles et déjà un autre projet non moins important suite aux instructions relatives au traitement et la réutilisation des eaux usées pour l'agriculture et l'industrie.

**F. Z.**

TLEMCEN

# UNE ÉCOLE POUR FORMER DES ENSEIGNANTS

De notre bureau :
**ADIL MESSAOUDI**

L'université Abou Bakr-Belkaïd de Tlemcen s'apprête à enrichir son offre de formation avec l'ouverture, dès la prochaine rentrée universitaire, d'une École normale supérieure (ENS) au sein du pôle universitaire de Chetouane. Ce nouveau projet vient renforcer les capacités pédagogiques de l'université et répondre aux besoins croissants en formation des futurs enseignants.

Implantée sur une superficie de 8 ha, cette école moderne sera dotée de nombreuses infrastructures de qualité : un pavillon pédagogique comprenant 20 salles de cours, quatre amphithéâtres de 250 places chacun, une salle de conférences de 400 places, ainsi que 12 laboratoires dédiés aux sciences naturelles et physiques. Les installations comprendront également un siège administratif, un restaurant universitaire et une résidence pour étudiants.

La nouvelle ENS aura la capacité d'accueillir une première promotion de 1 280 étudiants, tous nouveaux bacheliers, qui seront formés aux métiers de l'enseignement dans les trois cycles : primaire, moyen et secondaire.

Les filières concernées sont les langues (arabe, français, anglais), les sciences exactes (mathématiques, informatique) ainsi que les sciences humaines et sociales (histoire, géographie, philosophie).

Pour rappel, l'université Abou Bakr Belkaïd compte déjà huit facultés et un institut répartis sur cinq pôles universitaires situés à Tlemcen, Mansourah et Chetouane. Deux directions des œuvres universitaires encadrent 15 résidences universitaires, offrant une capacité d'accueil de 22 000 étudiants.

Ce projet témoigne de la dynamique de développement que connaît l'enseignement supérieur dans la wilaya de Tlemcen, avec pour ambition de former des enseignants qualifiés au service du système éducatif national.

**A. M.**

ANNABA

# RETOUR DES PREMIERS CONTINGENTS DE PÈLERINS

De notre bureau **: BOUDJEMAÂ GUETMI**

Les deux premiers groupes composés de 726 pèlerins algériens sont arrivés à l'aéroport international Rabah Bitat de Annaba en provenance de la Mecque après avoir accompli les rites du Hadj 1446/2025. Le premier contingent, fort de 363 pèlerins, est arrivé à Annaba à 11 heures où il a été accueilli par les autorités locales civiles et militaires, à leur tête le wali Abdelkader Djellaoui en présence du directeur des affaires religieuses et des waqfs et les différents services concernés de la wilaya. Toutes les facilités d'arrivée au tarmac, un Boeing de la compagnie saoudienne ont été accordées aux pèlerins grâce au dispositif d'accueil mis en place par la Douane et la police des frontières. Le deuxième groupe de pèlerins, quant à lui, est arrivée à Annaba à 13h 30 composé également de 363 hadjis issus des wilayas de Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras et Tébessa. Cinq autres vols sont programmés à partir des Lieux Saints de l'Islam en Arabie Saoudite pour transporter le reste des hadjis issus de six wilayas de la région est du pays vers l'aéroport international Rabah Bitat de Annaba, a indiqué le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Abderrahmane Lebdi. Il s'agit de Annaba (780), El Tarf (335), Guelma (555), Souk Ahras (375) et Tébessa (540). Au total 2 585 pèlerins algériens sont concernés par le retour au pays via l'aéroport de Annaba, a révélé notre interlocuteur. Le dernier vol en provenance de la Mecque est prévu le 28 du mois courant, a précisé le même responsable, ajoutant que toutes les dispositions ont été prises pour bien accueillir nos pèlerins en coordination avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO).

**B. G.**

# D'IMPORTANTS MOYENS POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

*A l'occasion de l'Aïd al-Adha, l'entreprise publique Net.Com a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour assurer la propreté des quartiers et zones résidentielles à travers les communes de Ouargla, Rouissat, Sidi Khouiled et N'goussa.*

**De notre correspondante : CHAHINEZ GHELLAB**

Selon le bilan communiqué par la société, les opérations de ramassage se sont étalées sur trois jours, avec un total de 307,5 tonnes de déchets collectés.

Selon les données de Net.Com, la veille de l'Aïd, 90 tonnes ont été enlevées, mobilisant toutes les équipes de nettoyage sur le terrain.

Le jour de l'Aïd, une intervention d'urgence a été lancée à 17h, permettant la collecte de 57,5 tonnes supplémentaires. Le deuxième jour a enregistré la plus grande quantité, avec 160 tonnes collectées, notamment dans les zones à forte densité et les points noirs identifiés à l'avance.

Des bennes ont également été installées dans différents quartiers pour la collecte spécifique des peaux de moutons, dans une optique d'organisation et de préservation de l'environnement.

Interrogé par *El Moudjahid*, Djelaili Bouziane, chargé de la communication à Net.Com, a précisé que «les déchets étaient

en majorité mélangés, en raison du non-respect par les citoyens des consignes de tri à la source.

Il a également expliqué les raisons de l'accumulation des ordures dans certains quartiers, indiquant que «le programme spécial de l'Aïd, préparé à l'avance, peut parfois créer des perturbations dans le passage des camions, surtout dans les zones étroites», ajoutant que «la panne de plus de 11 camions a fortement impacté le rythme de la collecte, provoquant un déséquilibre dans le programme prévu». La société fait également face à une problématique récurrente, le non-respect par les citoyens des horaires et des lieux de dépôt des ordures. Une situation qui, selon l'interlocuteur, pèse lourdement sur les finances de l'entreprise et affecte aussi le moral des agents mobilisés sur le terrain.

Il convient de rappeler que Net.Com est une entreprise à ressources propres, ne bénéficiant pas d'un budget mensuel de l'État. Elle doit, en toutes circonstances, assurer la collecte des déchets, mais aussi l'entretien des espaces verts et de l'éclairage public, malgré les moyens limités.

Malgré ces difficultés techniques, financières et humaines, l'entreprise affirme que l'ensemble de ses équipes reste mobilisé pour répondre aux attentes des citoyens et préserver le cadre de vie urbain, conclue Bouziane.

**Ch. G.**

MASCARA

## UNE FORMATION POUR BIEN GÉRER LES ASSOCIATIONS

**De notre correspondant : ABDELKADER BENMECHTA**

Le centre de loisirs scientifiques Rouaï-Mohamed relevant du complexe sportif Chahid Djebbar-Mohamed de Mascara a abrité une session de formation sur l'organisation et la promotion du travail associatif à destination des jeunes. Cet évènement, qui a débuté mardi avec la participation de 75 associations locales à caractère juvénile, est organisé à l'initiative de la Direction de la jeunesse et des sports, en coordination avec l'Association des activités de jeunesse de la maison de jeunes Bachessaïs-Tahar de Bouhanifia.

Le programme de cette session s'articule autour des cours théoriques, agrémenté par un stage pratique basé sur des thématiques étroitement liées sur la conception et la gestion de projets associatifs, l'organisation administrative et financière des associations ainsi que la programmation du travail bénévole structuré, selon Madame Karima Dessoumi, responsable du service des activités de jeunesse exerçant au sein de cette direction.

Les membres des associations de jeunesse qui participent à cette formation étalée et encadrée par des formateurs de la Direction de la jeunesse bénéficieront également de nouvelles connaissances liées à la gestion efficace d'une

association à vocation juvénile, tout comme à l'élaboration de programmes pédagogiques destinés aux nouveaux intéressés.

**A. B.**

JIJEL

## 14.000 CANDIDATS AU BACCALAURÉAT

**De notre correspondant : MOHAMMED BOUHALI**

Les autorités locales ont déployé d'importants efforts pour garantir le bon déroulement des épreuves du baccalauréat le dimanche prochain, a affirmé le directeur de l'éducation, Saâd Kisra, hier. Le même responsable a révélé, par ailleurs, dans une déclaration à la presse, que le nombre des candidats pour cet examen est de 14.811, dont 9.625 filles et 5.186 garçons, répartis sur 49 centres d'examen à l'échelle de la wilaya. Le directeur de l'éducation a indiqué également que le nombre des candidats libres est de 4.662 et 52 candidats du centre pénitencier de Jijel. Le premier responsable du secteur de l'éducation a affirmé qu'en vue d'assurer le bon déroulement de cet examen, 4.400 encadreurs ont été mobilisés, dont 3.308 surveillants et 1.092 pour le secrétariat au niveau des centres d'examen. À propos de la restauration, le directeur de l'éducation a révélé, en outre, que ses services ont procédé à l'ouverture de 37 centres de restauration afin d'assurer la restauration aux candidats qui habitent loin de leurs lieux d'examen. Toutes les conditions sont prêtes pour le déroulement de cet important événement scolaire de l'année, a conclu le responsable de ce secteur.

**M. B.**

TLEMCEN

## L'ÉLEVAGE AQUATIQUE ENREGISTRE DES SUCCÈS

**De notre bureau : ADIL MESSAOUDI**

La wilaya de Tlemcen poursuit ses efforts pour dynamiser le secteur de la pêche et de l'aquaculture à travers l'accompagnement de plusieurs projets d'investissement. Ces initiatives concernent à la fois la pêche maritime, l'aquaculture marine et en eau douce ainsi que l'installation d'équipements modernes dans les ports de Honaine, Sidi Youchaâ et Marsa Ben M'hidi.

Parmi les projets majeurs prévus pour l'année 2025 figure une campagne d'ensemencement de 14 cages flottantes avec près de 3,96 millions d'alevins de daurade. Cette opération, qui s'étalera jusqu'en décembre de la même année, vise une production prévisionnelle de 1.200 tonnes de poissons en 2026.

Actuellement, deux projets d'aquaculture marine sont déjà en exploitation. Le premier comprend 32 cages flottantes dans lesquelles environ 2.600 tonnes de daurade ont été ensemencées. Le second se compose de 13 cages contenant quelque 3,6 millions d'alevins de loup de mer. Ensemble, ces projets devraient produire jusqu'à 1.100 tonnes de poissons en 2025. Cette production concerne notamment huit cages flottantes récemment installées à Marsa Ben M'hidi. D'autres opérations d'ensemencement sont prévues prochainement, permettant ainsi de renforcer la capacité de production annuelle d'environ 500 tonnes.

Un projet d'élevage de coquillages est également en cours de lancement dans la partie orientale de la wilaya. Il prévoit la production de 960 tonnes de coquilles et de 140 tonnes d'huîtres, avec une entrée en activité prévue pour le dernier trimestre de 2025. Un autre projet concerne la culture d'algues marines, avec une capacité de 120 tonnes destinées à l'industrie para-

pharmaceutique. Les préparatifs administratifs sont en voie d'achèvement afin de permettre le démarrage de l'ensemencement.

En matière d'aquaculture en eau douce, une étude a validé la réalisation de 36 bassins d'élevage de tilapia rouge au niveau du barrage de Boughrara, dans la daïra de Maghnia. Le projet comprend également l'ensemencement de deux millions d'alevins. À titre expérimental, douze bassins ont été déjà mis en place, accueillant 80.000 unités.

La production attendue d'ici fin 2025 est estimée à 20 tonnes.

L'aquaculture intégrée à l'agriculture constitue également une orientation stratégique. Deux fermes aquacoles font actuellement l'objet d'un suivi. La première, dotée de 16 cages flottantes, prévoit une production de 5 tonnes de poissons en eau douce. La seconde vise une capacité de 350 tonnes, avec un ensemencement de cinq millions d'alevins, selon les études techniques disponibles.

Parallèlement, sept nouveaux projets d'aquaculture sont en cours d'accompagnement dans la wilaya. Les efforts se concentrent sur la mise à disposition des équipements techniques et des infrastructures nécessaires, dans le but de favoriser l'investissement privé et de développer durablement les différentes filières liées à la pêche et à l'élevage aquatique.

**A. M.**

VOTE D'UNE RÉSOLUTION EXIGEANT UN CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

# L'AG DE L'ONU SE DÉMARQUE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

*La résolution exige que l'entité sioniste, puissance occupante, mette «immédiatement fin au blocus, ouvre tous les points de passage» et permette la distribution de l'aide humanitaire «en quantité suffisante» dans tout le territoire palestinien.*

■ MOURAD SLIMANI

L'Assemblée générale des Nations unies donne une nouvelle démonstration du large consensus international autour de l'impératif de faire cesser le génocide sioniste à Ghaza en adoptant, jeudi, à la majorité, une résolution exigeant un cessez-le-feu immédiat et un accès massif pour la population à l'aide humanitaire. Le vote intervient 10 jours après le véto américain ayant fait échec, le 4 juin dernier, à l'adoption d'une résolution portant sur les mêmes urgences au Conseil de sécurité.

La résolution qui en l'occurrence à plus de valeur symbolique et politique, préconise de prendre "toutes les mesures nécessaires" pour faire pression sur l'entité sioniste. Elle a reçu les votes favorables de 149 pays, tandis que 12 ont voté contre, 19 autres se sont abstenus. Le texte «exige un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent» à Ghaza ainsi que «la libération des otages».

Présentée par une vingtaine de pays devant les 193 membres de l'Assemblée générale, la résolution condamne d'autre part, le recours à la famine comme arme de guerre et appelle à la fin du blocus israélien sur l'aide humanitaire. Sur le terrain, le cynique mécanisme de distribution de denrées, mis en place par l'administration occupante, s'est révélé un piège mortel pour les Palestiniens et un véritable plan d'humiliation de centaines de milliers de déplacés tiraillés par la faim. Selon les derniers bilans établis par les autorités sanitaires à Ghaza, plus de 250 Palestiniens sont tombés depuis quinze sous les balles assassines des forces sionistes, en tentant d'avoir accès à ces colis maudits de rations alimentaires.

La résolution exige que l'entité sioniste, puissance occupante, mette «immédiatement fin au blocus, ouvre tous les points de passage» et permette la distribution de l'aide humanitaire «en quantité suffisante» dans tout le territoire palestinien.

Pour faire appliquer «le principe de responsabilité», le projet de résolution demande également à tous les Etats de «prendre individuellement et collectivement toutes les mesures nécessaires» pour «garantir» que l'entité sioniste «s'acquitte de ses obligations» en matière de droit international. Soit que les conclusions soient tirées par chacun des Etats membres et que des initiatives nationales soient envisagées.

Prenant la parole à l'occasion de cette session d'urgence, le président de l'Assemblée générale, le Camerounais Philémon Yang, estime qu'après 20 mois de massacres, «les horreurs à Ghaza doivent cesser». Il estime par ailleurs qu'il revient à l'Assemblée de reprendre l'initiative, affirmant qu'il était inacceptable que des civils continuent d'être privés de nourriture, d'eau et de médicaments «sans aucune fin en vue» au cauchemar enduré par les Palestiniens, au moment où le Conseil de sécurité «semble une fois de plus paralysé sur cette question» et incapable de remplir son rôle essentiel en matière de paix et de sécurité, malgré l'impératif d'action imposée par l'aggravation catastrophique de la situation dans l'enclave palestinienne.

**M. S.**

## AL-AQSA FERMÉE, BLOCUS EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Les forces d'occupation sionistes ont forcé les fidèles palestiniens à quitter la mosquée Al-Aqsa à El Qods occupée après la prière de l'aube, leur interdisant de rester à l'intérieur, avant de fermer toutes les portes, a rapporté vendredi l'agence de presse Wafa.

Selon des sources locales citées par Wafa, "des agents de forces d'occupation sionistes ont fait irruption dans la mosquée Al-Aqsa après la prière de l'aube, expulsant les fidèles avant de verrouiller les accès", précisant qu'il s'agit-là d'une première depuis la pandémie de la Covid-19 que l'occupation vide complètement la mosquée de ses fidèles et en ferme les portes". Cette fermeture survient simultanément à l'annonce par l'armée sioniste d'un "blocus total" imposé à l'ensemble de la Cisjordanie occupée.

"En effet, les forces d'occupation ont fermé des dizaines d'accès à travers la Cisjordanie et plusieurs routes secondaires reliant villes, villages et localités par des barrages de terre", a encore rapporté Wafa.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 55.207 martyrs et 127.821 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE PALESTINE

## DÉPASSER LE CADRE «SYMBOLIQUE»

**La reconnaissance d'un Etat de Palestine est "essentielle" mais ne doit pas rester "symbolique" : "il faut lui donner les moyens d'exister", ont indiqué jeudi à Paris plusieurs ONG à l'approche de la Conférence de New York sur la solution à deux Etats, prévue du 17 au 21 juin au siège de l'ONU. "De quel Etat palestinien parle-t-on si la situation continue à être telle qu'elle est, avec d'un côté Ghaza qu'on essaye d'anéantir et de l'autre côté une Cisjordanie où on a entre 600 et 700.000 colons ?", a questionné Sarah Lecoq, chargée de plaidoyer au CCFD-Terre Solidaire, lors d'une conférence de presse. "Sans peuple et sans terre à défendre, l'Etat de Palestine, tel qu'il est imaginé aujourd'hui par la communauté internationale, reste une illusion", s'est-elle indignée. "Il faut aborder la question des colonies illégales, de l'occupation (par I'entité sioniste) du territoire palestinien, de l'apartheid qui a été mis en place au fil des années, et de l'impunité systématique" dont jouit l'occupant aujourd'hui, a-t-elle poursuivi. Les ONG réclament des "mesures concrètes": "la fin du siège total de la bande de Ghaza, un cessez-le-feu immédiat et permanent, l'accès immédiat et sans entrave de l'aide humanitaire à Ghaza, et bien sûr la libération des otages", a déclaré Pierre Motin, de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. La conférence de New York fait suite à une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2024 qui "exige" notamment que l'entité sioniste "mette fin à sa présence illicite dans le Territoire palestinien occupé" dans les 12 mois et "la fin des transferts d'armes et du commerce avec les colonies", a rappelé M. Motin.**

ÉCLAIRAGE

## UN CONSEIL MALADE DU DROIT DE VETO

■ Par Mourad Slimani

*Le verrou du droit de veto, encore détenu par le club cadenassé des 5 membres permanents du Conseil de sécurité, a prouvé durant l'année 2024, tout son caractère abusif et l'arbitraire de son maintien au moment où se multiplient dans le monde les alertes objectives quant à l'inefficacité du système international et les remises en cause de sa légitimité.*

*Le débat par l'Assemblée générale de l'ONU du rapport annuel concernant l'activité du conseil a vu, à juste raison, s'exprimer nombreuses protestations à ce sujet. Le blocage pour le moins scandaleux de toutes les initiatives entreprises pour agir dans le sens d'imposer l'arrêt du génocide à Ghaza a bien entendu servi de point d'appui essentiel aux critiques. Et les critiques ne sont pas seulement venues des Etats les plus engagés sur la question palestinienne.*

*Le représentant permanent de l'Autriche a ainsi souligné, qu'en faisant usage du droit de veto à sept reprises durant l'année 2024, les membres permanents, les Etats-Unis en premier lieu, ont fait battre des records non atteints «depuis la fin de la Guerre froide», y compris quand l'urgence d'agir est unanimement relevé par la communauté internationale. Un constat qu'appuie la délégation diplomatique portugaise en affirmant que «Ces abus risquent d'hypothéquer la légitimité du Conseil mais aussi la confiance que les Etats membres et les citoyens du monde placent dans le multilatéralisme ».*

*La délégation diplomatique cubaine va plus loin dans la dénonciation, estimant «inconcevable» que le rapport présenté, n'ait pas suffisamment pris en compte le contexte du génocide contre les populations dans la bande de Ghaza au point de ne pas mentionner les quelques textes appelant l'entité sioniste à cesser les massacres.*

*L'Algérie, en tant que membre non permanent, a pour rappel été à l'origine de nombreux projets de textes condamnant la guerre génocidaire, interpellant maintes fois le Conseil sur les dangers d'un recours abusif au blocage via le veto. En décembre 2024, lors de l'une de ces sept occasions où une résolution du Conseil avait été avortée par un véto américain, le représentant de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama avait déploré «une journée triste pour le Conseil de sécurité, pour l'ONU et pour la communauté internationale dans son ensemble». Au dernier veto en date, le 4 juin dernier, le diplomate algérien avait de nouveau réitéré que "le bouclier de l'impunité et de l'immunité doit tomber". Appelant ses homologues à «parler à voix haute, (...) pour la mémoire, la morale et l'humanité(...)», il avait noté que «Cette réunion du Conseil de sécurité, cette résolution humanitaire, même si elle a été bloquée par un veto, est un miroir qui reflète l'agonie du multilatéralisme. Et il y a un besoin urgent de le ressusciter".*

*Un autre brasier périlleux vient de se déclarer sur le front iranien. Rien ne dit que le multilatéralisme, déjà agonisant, n'y perdra pas encore davantage de chances de survie.*

*M. S.*

## AGRESSION ISRAÉLIENNE «FLAGRANTE» CONTRE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

# L'ALGÉRIE DÉNONCE ET CONDAMNE

*L'Algérie a condamné, hier, l'agression israélienne flagrante contre la République islamique d'Iran, appelant le Conseil de sécurité des Nations unies à assumer ses responsabilités, en mettant fin aux politiques de l'occupation israélienne qui compromettent la sécurité et la stabilité de la région, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.*

**«L'Algérie dénonce et condamne l'agression israélienne flagrante contre la République islamique d'Iran. Une agression qui n'aurait jamais eu lieu, sans l'impunité et la non-reddition de comptes dont jouit l'agresseur», lit-on dans le communiqué. «Cette agression, intervenant en violation de toutes les lois internationales, à leur tête les principes de la Charte des Nations unies, confirme que la politique hostile systémique de la colonisation israélienne de peuplement est une politique fondée sur l'illusion de garantir la sécurité et la stabilité de son entité au détriment de la sécurité et de la stabilité de son voisinage, à commercer par les Palestiniens dans tous leurs territoires occupés, en passant par l'ensemble des pays du voisinage, sans exception aucune», a ajouté la même source.**

**«Tout en mettant en garde contre les risques de céder à l'arrogance et à la tyrannie de l'occupation israélienne, l'Algérie appelle la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité des Nations unies, à assumer pleinement ses responsabilités, en œuvrant à préserver la paix et la sécurité internationales, et à mettre fin aux politiques de l'occupation israélienne qui compromettent la sécurité et la stabilité de la région tout entière», a conclu le communiqué.**

**APS**

# NETANYAHOU PRÉCIPITE LE MOYEN-ORIENT DANS L'INCONNU

■ **MOURAD SLIMANI**

Un cran dangereux de la tension au Moyen-Orient a de nouveau été enclenché, dans la nuit de jeudi à vendredi, avec cette nouvelle agression sioniste contre l'Iran. Peu après minuit, des frappes ont ciblé des installations nucléaires, des bases militaires et de hauts responsables dans la hiérarchie de l'armée, ainsi que des scientifiques de haut rang, selon des informations confirmées par les médias officiels à Téhéran. Les mêmes sources font état de près de 300 civils blessés, dont des femmes et des enfants.

L'aviation sioniste a lancé près de cinq vagues successives de raids, ciblant, selon plusieurs sources, le système de défense antiaérienne iranien, des bases lance-missile et des systèmes de radars. Des dizaines d'avions israéliens auraient été ainsi mobilisés, pour attaquer près de 100 cibles, rapportent des comptes-rendus, alimentés par les déclarations des officiels. Soit une agression qui dépasse en envergure les précédents épisodes d'offensives contre la République islamique d'Iran. Très tôt, la télévision publique iranienne a confirmé la mort en martyr du chef d'État-major des forces armées iraniennes, le général de division Mohammad Bagheri. Le chef des gardiens de la révolution iranienne, le général Hossein Salami est, à son tour tombé en martyr, selon les autorités iraniennes, de même qu'un autre haut gradé du même corps, le général Amir Ali Hadjizadeh, chef des forces aériennes, lors d'une attaque ciblée contre leur quartier général à Téhéran.

L'agence iranienne Tasnim a rapporté, également, qu'au moins six hauts experts et scientifiques du programme nucléaire ont été assassinés, ce qui accrédite la thèse d'une agression préparée de longue date par l'entité sioniste. Face à cette agression, les plus hautes autorités iraniennes, qualifiant les frappes de

«déclaration de guerre», ont affirmé que la riposte sera «écrasante et implacable». Aux premières heures de la journée, le guide de la révolution islamique, l'ayatollah Seyyed Ali Khamenei, a nommé l'ancien commandant de l'armée, comme nouveau chef d'État-major des forces armées, et le général Mohammad Pakpour, comme nouveau chef du corps des gardiens de la révolution islamique.

Dans un communiqué rendu public, hier, le ministère iranien des Affaires étrangères a dénoncé une «violation fragrante de la Charte onusienne et une agression manifeste contre l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays», ajoutant que l'Iran est bien déterminé à y riposter «par tous les moyens nécessaires».

### Un plan fomenté de longue date

Le communiqué reconnait que les frappes «ont entraîné la mort de plusieurs serviteurs de la patrie, défenseurs de l'honneur national, de la science et de la technologie, ainsi que de nombreux innocents». La diplomatie iranienne a conclu que, «conformément à l'article 51 de la Charte de l'ONU, l'Iran dispose du droit légal et légitime de riposter à cette agression, par tous les moyens qu'il jugera nécessaire, et que ses forces armées ne manqueront pas d'agir avec force et détermination, pour défendre la nation». Et de poursuivre : «En tant que membre fondateur des Nations unies, dont la mission première est d'empêcher les agressions, de préserver la paix et de contrer les menaces à la sécurité internationale, l'Iran appelle le Conseil de sécurité à prendre immédiatement ses responsabilités et à intervenir sans délai face à cette violation flagrante de la paix et de la sécurité internationales par le régime sioniste». Le communiqué rappelle les responsabilités du SG des Nations unies, conformément à la Charte de l'ONU, et demande «une action immédiate de sa part en réponse à cette crise». Le ministère de la Défense iranien, de son côté, a diffusé un communiqué, repris par les médias publics, dans lequel il assure que «les forces armées de la République islamique d'Iran, conformément aux ordres du commandant en chef des forces armées et avec le soutien du peuple, sont «prêtes à infliger une punition sévère et exemplaire à l'entité sioniste».

Le scénario d'un basculement vers la confrontation armée a commencé à se préciser près de 48 heures avec l'annonce de rapatriement des personnels diplomatiques et consulaires américains de certains pays de la région, résolution à charge du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA) contre l'Iran, jeudi, et des informations fuitées sur une probable agression sioniste contre Téhéran.

La poursuite annoncée du processus de négociation américano-iranien sur le nucléaire, avec un nouveau round prévu aujourd'hui, avait juste relativisé les craintes. Mais le plan sioniste était bel et bien en marche et semble manifestement avoir été préparé de longue date, indépendamment des évolutions. **M. S.**

## DES CENTAINES DE MISSILES IRANIENS EN RIPOSTE

**Des centaines de missiles ont été lancés, hier en fin de journée, par les forces armées iraniennes contre l entité sioniste, ont annoncé les médias publics iraniens, reprenant un communiqué de l'État-major à Téhéran. Les premières images en provenance des territoires palestiniens occupés, ont montré un ciel constellé de nombreux projectiles lumineux, alors que le système antiaérien israelien tentait de les abattre avant d'atteindre le sol. Quelques-uns ont néanmoins pu échapper à l'interception. Un incendie a été signalé aux alentours du ministère de la Défense israélien. Les missiles ont été filmés par des amateurs traversant, entre autres, l'espace aérien syrien. De nouvelles frappes sionistes ont été, par ailleurs, lancées au même moment sur Téhéran. Quelques heures auparavant, le guide suprême de la République islamique d'Iran avait indiqué que la riposte à l'agression sioniste allait être d' envergure et ne ferait pas dans la demie-mesure.**

M. S.

# CONDAMNATIONS ET INQUIÉTUDES DANS LE MONDE

**Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé l'entité sioniste et l'Iran à «faire preuve de la plus grande retenue», selon un de ses porte-parole, condamnant, par ailleurs, «toute escalade militaire au Moyen-Orient», d'autant que des négociations étaient en cours entre les États-Unis d'Amérique et l'Iran.**

**Le président russe, Vladimir Poutine, a «condamné» hier les frappes sionistes ayant visé l'Iran, qualifiant ces attaques de «dangereuse escalade» et qui constituent «une violation de la Charte des Nations unies et du droit international» qui pourraient avoir «des conséquences désastreuses» pour le Moyen-Orient. L'Arabie saoudite, de son côté, a condamné l'agression sioniste contre l'Iran, «pays frère», la qualifiant de «violation flagrante» du droit international, selon une réaction du ministère saoudien des Affaires étrangères. Ryad a souligné, par ailleurs, que «la communauté internationale et le Conseil de sécurité ont une grande responsabilité dans l'arrêt immédiat de cette agression».**

**Le sultanat d'Oman, médiateur entre les États-Unis et l'Iran dans les discussions sur le programme nucléaire, a qualifié l'attaque sioniste d'«escalade dangereuse», «qui menace d'exclure les solutions diplomatiques et de compromettre la sécurité et la stabilité de la région», selon l'agence de presse officielle. L'Union africaine (UA) a indiqué, pour sa part, que les attaques de l'armée sioniste «constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales», appelant toutes les parties «à faire preuve de la plus grande retenue».**

**L'Union européenne (UE), de son côté, par la voix de sa cheffe de la diplomatie, Kaja Kallas, a assuré que «la diplomatie demeure la meilleure voie à suivre», pour résoudre les différends.**

**Synthèse M. S.**

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE JUDO

# MOHAMED MERIDJA RÉÉLU AU BUREAU EXÉCUTIF

*L'Algérien Mohamed Meridja a été réélu au bureau exécutif de la Fédération internationale de judo (FIJ), lors de la tenue du congrès ordinaire, mercredi à Budapest (Hongrie), en marge des Championnats du monde de judo individuels OTP Bank (13-19 juin).*

■ MOHAMED-AMINE AZZOUZ

Meridja dont les compétences en la matière ne sont plus à présenter et riche de sa longue expérience dans le domaine, continuera donc à assumer ses fonctions au sein de l'instance internationale. Cela, au poste de directeur général du coaching et de l'éducation qu'il occupe depuis son premier mandat en 2007. «Je ne peux que me réjouir de cette réélection qui témoigne de la confiance que l'on m'accorde et de la volonté du staff dirigeant du judo mondial de travailler dans la stabilité et la continuité.

C'est un honneur pour mon pays et pour moi, ainsi que pour l'Afrique. Je continuerai, avec les autres membres du bureau exécutif de la FIJ, sous la direction du président Marius L. Vizer, à œuvrer pour le développement du judo dans le monde. Nous resterons pleinement engagés et toujours motivés pour faire progresser davantage notre discipline», a souligné Meridja dans une déclaration accordée à nos confrères de l'APS. Rappelons, par ailleurs, qu'il est également vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ) et président d'honneur de la Fédération algérienne de judo (FAJ). En tant que tel, il s'est dit tout-à-fait engagé à servir le judo africain et à veiller à contribuer à son développement. Le nouveau bureau exécutif de la FIJ a vu la réélection de son président roumain, Marius L. Vizer (66 ans), à l'unanimité, par les représentants des fédérations nationales et des unions continentales.

**M.-A.A.**

VOLLEY-BALL/MONDIAL 2025 (MESSIEURS)

# L'ALGÉRIE DÉBUTERA CONTRE L'ITALIE

L'EN messieurs de volley-ball (seniors) débutera le mondial 2025, qui se déroulera aux Philippines (12-28 septembre) face à son homologue italienne (tenante du titre), le 14 septembre à Manille (14h30 algériennes) pour le compte de la première journée (groupe F), selon le programme dévoilé par la Fédération internationale de la discipline (FIVB).

Une entame des plus difficiles devant un ténor du volley-ball mondial. Evoluant dans le groupe F, nos volleyeurs joueront le second match le 16 septembre face à l'Ukraine (07h00), avant de clôturer la phase de groupe le 18 septembre contre la Belgique (07h00) à Manille.

Pour cette première édition qui verra kla participation de 32 nations, les deux meilleures équipes du classement final de chaque poule accéderont à la phase à élimination directe de la compétition mondiale.

Le tournoi se déroulera sur deux sites à Manille, le Smart Arena Coliseum et la SM Mo Arena.

**M.-A.A.**

HANDBALL/ÉQUIPE NATIONALE (U21)

# DEUX MATCHS AMICAUX FACE À LA POLOGNE

L'Equipe nationale de handball des moins de 21 ans (U21), jouera deux rencontres amicales de préparation face à son homologue polonaise. Cela, en Pologne où la sélection se trouve pour son stage de préparation en prévision de sa participation au Mondial-2025 qu'abrite ce même pays du 18 au 29 juin. Les deux matchs amicaux en question ont été programmés le jeudi 12 juin à 17h00 (heure algérienne) et hier, vendredi 13 juin 2025 à 11h00. La sélection nationale, drivée par l'entraîneur Lakhdar Arrouche, a entamé lundi dernier son regroupement en terre polonaise. Le coach algérien et les membres de son staff s'affairent à peaufiner les derniers réglages avant le début du tournoi mondial. L'EN U21 fait partie du groupe D aux côtés du Portugal, de la Croatie et de Cuba. La 25ème édition se déroulera dans quatre villes : Plock, Sosnowiec, Katowice et Kielce. A l'issue du tour préliminaire, les deux meilleures équipes de chacun des huit groupes accéderont au tour principal, tandis que les autres équipes prendront part à la Coupe du Président. Les matchs du tour principal et de la Coupe du Président auront lieu les 23 et 24 juin. Les quarts de finale sont programmés pour le 26 juin dans les villes de Sosnowiec et Katowice, alors que les demi-finales se joueront le 27 juin à Plock et Kielce.

**M.-A.A.**

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES SPORTS AQUATIQUES

# OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LES POSTES TECHNIQUES

La Fédération algérienne des sports aquatiques a annoncé, jeudi dernier, l'ouverture des candidatures pour les postes techniques au niveau de l'instance fédérale, dans le cadre du renforcement de la gouvernance technique et administrative. L'instance sportive a indiqué dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, qu'elle a ouvert la porte aux candidats pour occuper les postes de directeur technique national, directeur des équipes nationales et directeur des jeunes talents. La Fédération a souligné que les candidats doivent présenter un programme ou un projet de travail détaillé, en adéquation avec le poste requis et reflétant leur vision, leurs objectifs et leurs propositions de développement, notant que la date limite d'envoi des dossiers est fixée au samedi 5 juillet 2025 à 16h00. Dans ce contexte, l'instance fédérale a souligné que les candidats retenus seront soumis à un entretien oral devant une commission spécialisée, selon la même source. Pour rappel, la Fédération algérienne des sports aquatiques est présidée par Nasreddine Zahafi, élu pour le mandat olympique 2024-2028, lors de l'assemblée générale élective tenue le 28 décembre 2024 au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA).

HANDBALL/ CAN FÉMININE (U18-U20)

# UNE DÉLÉGATION DE LA CAHB EN VISITE À ORAN

Une délégation de la Confédération africaine de handball (CAHB) a effectué mercredi dernier, à Oran, une visite de travail et d'inspection des infrastructures hôtelières et sportives, retenues dans le cadre de l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations des catégories féminines des moins de 18 ans (U18) et des moins de 20 ans (U20), qui se dérouleront en août et septembre prochains à El Bahia. La délégation de la CAHB, avec son directeur sportif, Assemian Noël et un des membres de son bureau executif, Kamara Ibrahiman, accompagnés du président de la Fédération algérienne de handball, Mourad Boussebt, et du directeur de la jeunesse et des sports d'Oran, a inspecté les salles omnisports choisies pour ces compétitions africaine que sont les salles Akid Lotfi, Sidi El Bachir, le Palais des sports Hamou Boutlelis et le complexe sportif Miloud Hadefi. Cela, en plus du village méditerranéen, qui assurera l'hébergement et la restauration des sélections africaines.Dans une déclaration aux médias, Assemian Noël, directeur sportif de la CAHB, a affirmé : «Nous sommes à Oran pour quelques jours afin d'inspecter les infrastructures devant accueillir la CAN féminine U18-U20. Nous avons constaté que les installations et les infrastructures sont en très bon état. Je suis personnellement très satisfait de cela». Pour sa part, le président de la Fédération algérienne de handball, Mourad Boussebt, a assuré qu'Oran dispose de toutes les commodités et infrastructures pour abriter en toute aisance ces compétitions continentales.

**M.-A.A.**

LIGUE 1 MOBILIS (28e JOURNÉE)

ALORS QUE LA JSK ET LE CRB SONT EN DUEL POUR LA DEUXIÈME PLACE

# LE MCA FONCE VERS LE TITRE

*Le MC Alger a fait un grand pas vers le titre en surclassant l'ES Mostaganem (5-2) au stade 5-Juillet jeudi, en clôture de la 28e journée. Le Doyen n'a besoin mathématiquement que de deux points pour s'adjuger le titre de champion.*

■ ACHOUR AIT ALI

Ph. A. Asselah

Dans un stade archicomble, le MC Alger n'a pas tergiversé. Conscients de l'importance du gain du match, mais aussi et surtout de la possibilité de fêter le titre dès jeudi dans le cas où la JSK perdait face à l'Entente de Sétif, les Mouloudéens ont frappé d'entrée. Le Guinéen Bangoura (doublé), Kipré Jr, Tabti et Bayazid ont permis au Doyen de consolider sa première place avec 56 points. Réduite à dix, l'ESM (14e, 30 pts) reste sous la menace de la relégation. Derrière, la JS Kabylie reste le dauphin grâce à sa victoire à domicile contre l'ES Sétif (2-0), signée Boudebouz et Boualia. Les Canaris (52 pts) devancent toujours le CR Belouizdad (3e, 51 pts), qui s'est imposé à Constantine (2-0), avec des réalisations de Mahious et Belkheir. La bataille pour la deuxième place, synonyme de qualification à la Ligue des champions, reste ouverte. Surtout que les cartes pourront être redistribuées dès la 29e journée. Sur le papier, les Canaris n'auront pas la partie facile à Mostaganem face l'ESM locale qui joue son va-tout dans sa lutte pour le maintien, tout le contraire du CRB qui recevra une équipe du MCO. C'est pourquoi, cette journée pourrait apporter son lot de surprises aussi bien en haut qu'en bas du classement. En effet, à deux journées de la fin de la saison, le suspens reste entier. Cependant, le nom du champion d'Algérie de l'opus 2024-2025 pourrait être connu dès la prochaine journée. En effet, mathématiquement, le Mouloudia n'a besoin que de deux points pour être champion. Un gain qu'il faudra aller chercher ce week-end à Chlef chez l'ASO qui a été battu à domicile par la JS Saoura (2-1). Un résultat qui met la formation chelifienne dans une posture peu confortable qui l'oblige à défendre crânement les trois points qui lui assureraient définitivement le maintien en Ligue 1 Mobilis sans avoir à se soucier des résultats des autres. En bas de tableau, le NC Magra (15e, 27 pts) a compromis ses chances de maintien en s'inclinant face au Paradou AC (2-0). Le PAC, porté par un doublé de Boulbina, grimpe à la 4e place avec 41 points. Le MC Oran a assuré son maintien en battant le MC El Bayadh (3-2), tandis que l'USM Khenchela (1-0 contre l'USMA) et l'Olympique Akbou (2-0 contre Biskra) sont quasiment sauvés. L'USB est déjà reléguée. L'USM Alger, concentrée sur sa finale de Coupe face au CRB, poursuit sa mauvaise série et chute à la 8e place (37 pts).

**A. A. A.**

WALID SADI L'A ANNONCÉ

## UNE ÉCOLE RÉGIONALE DE FOOTBALL POUR JIJEL

■ De notre correspondant
**MOHAMED BOUHALI**

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a annoncé, hier à Jijel, la prochaine création dans la wilaya d'une école régionale de football dont la mission sera la formation des jeunes talents dans cette discipline. L'hôte de Jijel a affirmé que ses services organiseront un tournoi international en handball prochainement dans cette wilaya. Le Premier responsable du secteur des Sports a souligné également que son département reste ouvert à l'étude de réalisation d'un Centre de regroupement pour la préparation de sportifs d élite à l'image du complexe de Tikjda au niveau de Jijel.

Le ministre des Sports qui a effectué une visite de travail dans la wilaya a procédé à la mise en service du stade communale de la commune d'Ouled Yahia Khedrouche fait l'objet de travaux d' aménagement et le revêtement en gazon synthétique ainsi que l'éclairage.

Nous reviendrons sur la visite du ministre des Sports dans notre édition de demain.

**M. B.**

LIGUE 1 MOBILIS

## LA LFP DÉVOILE LE PROGRAMME DE LA 29e JOURNÉE

La Ligue de football professionnel (LFP), a dévoilé le programme de la 29e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 16 et 17 juin. Deux matchs ouvriront le bal de cette journée, le lundi 16 juin: USM Alger-ES Sétif et US Biskra-USM Khenchela, selon le programme dévoilé ce mercredi par la LFP, qui n'a pas préciser les horaires. Les six autres rencontres de cette journée, se joueront le mardi 17 juin.

**Programme :**

Lundi, 16 juin 2025 :

A Baraki (Alger) : USM Alger - ES Sétif

US Biskra - USM Khenchela

Mardi, 12 juin 2025 :

NC Magra - CS Constantine

A Baraki (Alger) : CR Belouizdad - MC Oran

MC El-Bayadh - Olympique Akbou

ASO Chlef - MC Alger

ES Mostaganem - JS Kabylie

JS Saoura - Paradou AC

TOURNOI AMICAL (U17) /1re JOURNÉE

## LA SÉLECTION NATIONALE BAT LA MAURITANIE

■ MOHAMED-AMINE AZZOUZ

L'EN U17 a battu son homologue mauritanienne sur le score d'un but à zéro, en match amical de préparation, dans le tournoi qui réuni trois sélections, disputé mercredi dernier, au stade Mustapha-Tchaker de Blida. L'unique but de la rencontre a été l'œuvre de l'attaquant Mohamed Valmy (74e). Les protégés de Amine Ghimouz, joueront leur deuxième match ce lundi à 20h face à la Tunisie, toujours sur la pelouse du stade Mustapha-Tchaker. Avant de donner la réplique à l'Algérie, la sélection tunisienne croisera le fer à la Mauritanie, aujourd'hui à Blida (18h). Le sélectionneur de l'EN U17 a fait appel à 25 joueurs, dont 9 évoluent en Europe, pour prendre part à ce tournoi. La sélection a déjà effectué depuis le mois d'avril quelques stages de présélection au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), destiné aux joueurs issus des régions Centre, Est, Ouest et Sud du pays, dans la perspective de remettre sur pied cette équipe nationale U17 pour la rendre plus compétitive.

**M.-A. A.**

CYCLISME / TOUR DU CAMEROUN (8e ÉTAPE)

## BENYOUCEF MANQUE DE PEU LA VICTOIRE D'ÉTAPE

Abdellah Benyoucef a franchi la ligne d'arrivée en seconde position lors de la 8e étape du Tour Cycliste du Cameroun, qui a eu lieu jeudi entre les villes de Douala et Kribi sur une distance de 163,1 km. Il a franchi la ligne d'arrivée en 4 heures 2 minutes et 26 secondes, devancé in extremis par l'Allemand Munzer Jan, auteur du même chrono, d'ailleurs. L'Ivoirien Andé Kouajio Emmanuel Adebayor est arrivée en 3e position en 4 heures, 2 minutes et 28 secondes. De son côté, Mohamed Nadjib Assel a terminé en 5e position. De son côté, Slimane Badlis a terminé l'étape à la 21e place de l'étape. Il a conservé le maillot à pois du meilleur grimpeur avec un total de 22 points. Au classement général, Islam Mansouri se maintient à la 2e place à 12 secondes du maillot jaune, le Camerounais Michel Boris Tientcheu

**M.-A. A.**

ATHLÉTISME/LIGUE DE DIAMANT 2025

## DJAMEL SEDJATI TERMINE 3e AU 800M

Le demi-fondiste, Djamel Sedjati, s'est contenté de la troisième place sur le 800 mètres, lors de la sixième étape de la Ligue de Diamant 2025 d'athlétisme, qui s'est déroulée jeudi passé à Oslo.

L'athlète algérien, a réalisé un chrono de 1:43.06. Il a été devancé par l'Espagnol Mohamed Attaoui (1:42.90), et le Kenyan Emmanuel Wanyonyi (1:42.78), vainqueur de la course. Il s'agit en fait de la première course de haut niveau pour Sedjati depuis qu'il a achevé sa phase préparatoire en cette première partie de l'année 2025. Cette 3e place est donc bonne à prendre pour lui, en attendant de faire mieux, au vu de ses immenses qualités. Le médaillé de bronze aux JO-2024 de Paris sur 800m, ambitionne de revenir au premier plan sur la scène mondiale, avec la détermination d'offrir à nouveau des médailles à l'Algérie, dans les grands rendez-vous mondiaux de l'athlétisme.

**M.-A. A.**

COUPE D'ALGÉRIE

## LA FINALE À NELSON-MANDELA

Prévue initialement au stade du 5-Juillet, la finale de la Coupe d'Algérie va finalement avoir lieu au stade Nelson-Mandela, a appris *El Moudjahid* d'une source sûre. Cette enceinte inaugurée à l'occasion du CHAN 2023, sera fermée sur instruction du MJS après la rencontre qui a opposé, jeudi, le Paradou AC face au NC Magra, pour préserver la pelouse en prévision de la finale, a précisé notre source. En tout, c'est trois stades qui ont été choisis pour abriter potentiellement la finale. Outre Nelson-Mandela et le 5-Juillet, le stade Miloud-Hadefi d'Oran fait partie également des options retenues. Sur le principe, la finale de l'épreuve populaire est programmée pour le 28 juin prochain. Soit une semaine après la fin du championnat.

**A. A. A.**

**KAMEL BENIAICHE, JOURNALISTE-ÉCRIVAIN SPÉCIALISÉ EN HISTOIRE, À EL MOUDJAHID :**

# « LE DEVOIR DE MÉMOIRE ET DE TRANSMISSION »

*L'écrivain et journaliste Kamel Beniaiche a publié une nouvelle édition de son livre «Sétif, la fosse commune, massacres du 8 mai 1945», qui revient sur les massacres commis par la France coloniale à Sétif le 8 mai 1945. À travers cet ouvrage de 408 pages, Kamel Beniaiche éclaire un pan de l'histoire coloniale souvent occultée et falsifiée, en dévoilant avec précision les exactions, les crimes et la barbarie de cette journée tragique. Il dénonce le déni et la désinformation sur cet événement et met en relief le génocide orchestré par la France coloniale, qui a été sciemment occulté et travesti.*

Entretien réalisé par
**KHEIRA ATTOUCHE**

**El Moudjahid :** ***Votre ouvrage «Sétif, la fosse commune, massacres du 8 mai 1945», édité en 2016, a-t-il été écrit par devoir de mémoire ou pour contrer l'histoire dévoyée (faits et chiffres) par la France coloniale ?***

**Kamel Beniaiche :** Le 8 mai 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale, célébrée comme une victoire de la liberté en Europe. Mais en Algérie, cette date prend une toute autre signification : celle d'un drame longtemps occulté. Ce contraste saisissant entre la fête de la Libération et le massacre de civils symbolise toute l'ambiguïté du discours colonial : célébrer la fin du totalitarisme tout en étouffant l'aspiration légitime à l'indépendance de millions d'Algériens. En replaçant cet épisode au cœur d'un ouvrage, il s'agit de rappeler qu'il ne s'agit pas d'un simple «accroc» dans le récit colonial, mais bien d'un tournant historique. Le traumatisme de mai 1945 a contribué à radicaliser les élites et les masses algériennes, précipitant, quelques années plus tard, le déclenchement de la guerre de Libération.

Cet événement reste un jalon fondamental dans la conscience nationale, pourtant encore méconnu du grand public, tant en Algérie qu'ailleurs. Forme de devoir de vérité, cet ouvrage est un jalon d'une recherche de plus de 20 ans, il restitue en partie les noms et les sépultures confisqués. Il déconstruit la partie écrasée par le déni, la dénégation et l'histoire de l'occultation.

***Cette seconde édition du mois de mai 2025, revue, corrigée et augmentée, vient-elle pallier un manque d'ouvrages sur ce sujet important ?***

Cette nouvelle édition se veut à la fois témoignage, archive vivante et acte de mémoire envers ceux que l'histoire coloniale a tenté d'effacer.

C'est une avancée majeure vers la restitution de la vérité historique.

Le livre est le fruit d'un engagement personnel profond, d'une fidélité envers les voix étouffées, et d'un devoir de transmission envers les générations à venir.

Il a fallu surmonter de nombreux obstacles, déconstruire des récits officiels biaisés, affronter des silences pesants. Chaque mot ici pèse son poids de douleur et de vérité.

Cette nouvelle édition répond également à une forte attente, la première version publiée en 2016 étant aujourd'hui épuisée. Elle comprend de nouveaux témoignages, des documents inédits ainsi qu'une relecture critique de certaines sources coloniales, permettant un éclairage plus fouillé et plus nuancé.

Cet ouvrage apporte une contribution importante à une étape essentielle de l'histoire contemporaine de l'Algérie.

***Un événement aussi important que ce massacre du 8 mai 1945 n'a pas suscité une littérature abondante, pourquoi à votre avis ?***

Que sait-on vraiment du plus grand massacre commis à huis clos un jour de victoire ? Une grande partie de cet épisode traumatique demeure ignorée.

Bien que des historiens et écrivains, tant algériens que français — Mahfoud Keddache, Redouane Ainad-Tabet, Boucif Mekhaled, Amar Mohand Amer, Jean-Louis Planche ou Jean-Pierre Peyroulou — aient levé le voile sur de nombreux épisodes douloureux, la partie immergée de cette plaie béante reste encore largement inconnue.

Le grand public, des deux rives de la Méditerranée, ne sait presque rien de ce mardi sanglant. Les faits n'ont pas encore été reconstitués de manière minutieuse ni leur chronologie précisée.

Les cicatrices n'ont pas toutes été examinées, ce qui empêche encore aujourd'hui une compréhension globale de la vérité.

De nombreux aspects demeurent à explorer : les razzias, les disparitions, les actes de torture, les viols, les exécutions sommaires, les plaintes des familles restées sans suite, les souffrances des milliers d'orphelins, la responsabilité des commanditaires, ou encore la controverse autour du nombre réel de victimes.

Ce sont autant de volets encore obscurs de ce crime contre l'humanité. C'est pour toutes ces raisons que j'affirme, avec insistance, que les massacres de mai 1945 n'ont pas encore livré tous leurs secrets.

***Publier le présent ouvrage en France est une opportunité pour que l'opinion publique française puisse découvrir une autre facette de la colonisation, non ?***

Longtemps tenus à l'écart, les Français — victimes d'une désinformation systématique sur la colonisation de l'Algérie — vont pouvoir découvrir une part essentielle de cette tentative génocidaire, absente des manuels scolaires et des récits officiels. Grâce au soutien d'historiens français, à commencer par Gilles Manceron, spécialiste de la colonisation, les éditions Du Croquant, dirigées par Louis Weber, ont accueilli cet ouvrage dans leur collection.

Il est disponible dans les librairies françaises depuis le 5 juin courant. C'est une fierté pour un auteur algérien de contribuer à la transmission de la mémoire nationale de l'autre côté de la Méditerranée. L'opinion publique française a le droit de savoir ce qui s'est réellement passé en Algérie, non seulement en mai 1945, mais durant toute la période des 132 années de colonisation. Dans ce contexte, j'ai d'ailleurs animé une conférence le 8 février 2025 à l'Assemblée nationale française, à l'initiative des députés du Nouveau Front Populaire (NFP).

***Pensez-vous que la France de Macron, avec la montée de l'extrême droite et de l'islamophobie, va-t-elle aborder réellement le sujet épineux de la résipiscence, et trouvera-t-il éventuellement un écho favorable ?***

Otage de la droite, de l'extrême droite, d'un contingent important de pieds-noirs et d'une frange de son armée, la France d'Emmanuel Macron demeure enfermée dans le déni et la dénégation.

Confronté à une inquiétante montée du racisme et à une banalisation croissante de l'islamophobie, l'ancien colonisateur paraît peu disposé à aborder avec sincérité la question sensible de la résipiscence.

Certes, le Président a amorcé une politique des «petits pas» — notamment sur la guerre d'Algérie — mais ces gestes restent souvent timides, partiels et dictés par des calculs politiques. Réticente à demander pardon aux Algériens et à reconnaître les crimes commis en son nom durant 132 années d'une colonisation brutale, la France macronienne semble incapable, dans un climat de crispation identitaire où les débats sur l'immigration, la laïcité et l'islam occupent une place démesurée dans l'espace public, d'affronter son passé colonial avec lucidité.

Pendant que d'anciennes puissances coloniales, comme la Belgique et l'Allemagne, ont osé tourner la page du déni, la France reste en retrait. Et ce, malgré les efforts de plusieurs conseils municipaux, d'associations, d'historiens, d'écrivains, de journalistes et de citoyens engagés, qui militent depuis de longues années pour la reconnaissance et l'apaisement.

***Quels sont vos futurs projets ?***

Le grand public, des deux côtés de la Méditerranée, ignore encore l'essentiel de ce mardi sanglant. Les faits n'ont pas été entièrement reconstitués, la chronologie reste imprécise, et de nombreuses cicatrices n'ont pas encore été explorées.

De nombreux pans demeurent obscurs : les razzias, les disparitions, les viols, les tortures, les exécutions sommaires, les plaintes sans suite, la douleur des orphelins, la responsabilité des autorités, et l'éternel débat sur le nombre réel de victimes. Autant de vérités, encore ensevelies sous les ruines du silence, m'obligent à mettre entre les mains des lecteurs un troisième ouvrage. Un travail qui devrait ponctuer des travaux salués par plusieurs spécialistes reconnus, tels que Gilbert Meynier, Gilles Manceron, Hosni Kitouni, Hassen Remaoun, Fouad Soufi, Abdelmadjid Merdaci, Alain Ruscio, Aïssa Kadri, Olivier Le Cour Grandmaison ou encore Amar Mohand Amer.

**K. A.**

## CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'AUTEURE YASMINA SELLAM

# DIGNE AMBASSADRICE DE L'ART CULINAIRE ALGÉRIEN

*Finaliste du prestigieux «Gourmand World Cookbook», dont la cérémonie de remise des prix est prévue jeudi 19 juin à Lisbonne, au Portugal, Yasmina Sellam, auteure de* «Le couscous, racines & couleurs d'Algérie»*, paru aux éditions de l'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), a animé jeudi, au palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger, une conférence de presse à la veille de son départ.*

■ KADER BENTOUNES

En présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, pour qui un ouvrage a été dédicacé, sa présence symbolique a traduit l'engagement du ministère pour l'ambassadrice de l'art culinaire algérien dans le monde. Déjà doublement lauréate de ce prix en 2023 en Suède pour son livre «*Mémoire culinaire de l'Algérie*», paru toujours chez l'ANEP, Yasmina Sellam a fait savoir que prouver que la

Ph : Asselah

grande cuisine raffinée a été une des principales raisons de l'écriture de son premier ouvrage. « En 2023, c'est le concours qui est venu à moi et non pas le contraire. Il a été mis en compétition en trois catégories ; celle des livres d'histoires culinaires où il a décroché le premier prix devant le Mexique, la France et la Turquie, celle de la gastronomie méditerranéenne où il a remporté le 3e prix ainsi que dans la catégorie des livres de chef. La phase finale de cette édition s'annonce difficile en présence de la France, pays fondateur de ce prix, le Portugal, qui accueille l'événement, et la Turquie, qui est un grand pays de gastronomie», a-t-elle fait savoir.

Pour ce dernier livre sur le couscous, classé par l'Unesco en 2020 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, l'auteure a souligné que sa finalisation a été un travail de longue haleine. Elle a évoqué, par ailleurs, la dimension sociale et identitaire du couscous en Algérie.

« J'ai lu des tonnes de livres et effectué beaucoup de recherches. Le couscous fait partie de notre identité, il accompagne l'Algérien depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Il a un rôle social extraordinaire et j'ai construit le livre sous forme d'enquête où j'ai commencé à poursuivre tous les documents historiques qui évoquent chronologiquement le couscous », a-t-elle fait savoir. Ingénieure en agronomie de formation, la conférencière s'est étalée sur la dimension internationale du couscous qui a commencé au milieu du XIXe siècle et qui doit tout à l'Algérie. « C'est grâce à nous qu'il a été industrialisé, occupé de grandes tables en Europe et partout dans le monde.

A partir de 1830, date de la colonisation de l'Algérie, les colons ont découvert ce plat extraordinaire qu'ils ont adoré et qu'ils ont commencé à vouloir exporter en métropole. L'industrialisation du couscous s'est faite en Algérie, le premier paquet de couscous conditionné y a été industrialisé, la première soufflerie pour le sécher et la première rouleuse mécanique du couscous y ont été fabriqués. Beaucoup de sociétés de couscous ont été créées en Algérie que je site dans le livre », a-t-elle précisé.

Yasmina Sellam a exhorté la jeune génération à mettre en avant le patrimoine culturel algérien de manière scientifique et académique, tout en appelant à l'introduire aux cours universitaires et dans les cursus scolaires. Il y a lieu de rappeler que «*Le couscous, racines & couleurs d'Algérie*» est en finale de la catégorie «Livre unique» suite à une centaine de candidatures des quatre coins du monde.

**K. B.**

## LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS REND HOMMAGE AU MARTYR ALI MAÂCHI

# L'ART AU SERVICE DE LA MÉMOIRE

■ SIHEM OUBRAHAM

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouheir Balallou, a réaffirmé, jeudi dernier, que l'art et le combat libérateur sont indissociables, citant l'exemple emblématique de Maâchi. Il a insisté sur le rôle central du cinéma dans la préservation de la mémoire et l'ancrage identitaire, tout en saluant la vision du Président Abdelmadjid Tebboune, qui érige la culture en pilier de l'Algérie nouvelle. Il a également annoncé la finalisation imminente des textes d'application de la loi sur le cinéma, dans un esprit de structuration et de professionnalisation du secteur. Enfin, il a souligné l'urgence d'impliquer la jeunesse et les investisseurs privés pour faire du 7e art une force vive à la fois culturelle et économique.

À l'occasion du 67e anniversaire de la disparition du chanteur et militant Ali Maâchi, et en célébration de la journée nationale de l'Zrtiste, le ministre de la Culture et des Arts, Zouheir Balallou, a pris part, dans la soirée de jeudi dernier, à une soirée artistique commémorative organisée par l'Association artistique et cinématographique Adhwaa, en présence d'un large public composé de réalisateurs, techniciens et comédiens issus de la famille du cinéma algérien. Dans son allocution, le ministre a souligné l'importance symbolique de cette double commémoration qui unit la mémoire nationale à la mission culturelle et artistique, saluant la figure d'Ali Maâchi, ce martyr-artiste engagé, dont le parcours incarne avec force l'alliance entre l'art et le combat libérateur. Le ministre a également insisté sur le rôle stratégique de la cinématographie algérienne dans la préservation de la mémoire collective et la transmission des repères identitaires, appelant les professionnels à poursuivre cette mission à travers l'image, la caméra et une créativité porteuse de sens. Il a mis en avant la nouvelle dynamique que connaît actuellement le secteur, portée par la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'ériger la culture en pilier du projet de l'Algérie nouvelle.

Par ailleurs, Balallou a rappelé que le ministère s'attelle à finaliser les textes d'application de la nouvelle loi sur le cinéma, dans une perspective de réorganisation et de professionnalisation du secteur, notamment en ce qui concerne les métiers techniques. Il a également réaffirmé l'importance d'ouvrir le champ à la jeunesse et à l'investissement privé, dans le cadre d'une vision participative visant à faire du cinéma une force culturelle et économique porteuse des valeurs de la nation. La soirée, marquée par des performances artistiques de jeunes talents, a vibré au rythme de l'hommage rendu au regretté Ali Maâchi, dans une atmosphère où l'émotion se mêlait au souvenir. La cérémonie s'est clôturée par la remise de distinctions à plusieurs artistes, en reconnaissance de leur contribution notable à l'enrichissement de la scène culturelle nationale.

**S. O.**

## RENCONTRE SUR L'ÉDUCATION À LA CULTURE DE PAIX DU COLLECTIF SOCIAL ET SOLIDAIRE : CHEIKH BENTOUNES, GUIDE SPIRITUEL DE LA TARIKA ALAOUIA ET LE CARDINAL JEAN-PAUL VESCO

# PAIX, TOLÉRANCE ET AMOUR

■ KHEIRA ATTOUCHE

**A l'heure actuelle, dans notre monde délétère empreint d'intolérance et de violence, la notion "du vivre ensemble" est vue comme une nécessité impérieuse. Aussi, la culture de l'éducation de Paix, perçue comme un credo, s'avère cardinale pour l'appliquer à nos sociétés souvent belliqueuses. Telle est la thématique de la rencontre de jeudi dernier à la maison diocésaine, initiée par le collectif social et solidaire devant une très nombreuse assistance. Pour la promotion à l'éducation de Paix, cette rencontre a réuni le cheikh Khaled Bentounès, guide spirituel de la tarika Alaouia et initiateur de la journée du Vivre ensemble en paix, le cardinal Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger, ainsi que l'avocate Nadia Aït Zai, et le directeur de la chaire Unesco Emir Abdelkader pour les droits de l'Homme, Islam Toualbi Taalibi, tous deux modérateurs.**

**Dès l'entame de la rencontre, l'avocate Aït Zai a mis l'accent sur la manière d'appliquer cette notion de culture de paix à nos sociétés. A cet effet, cheikh Bentounès estime que " l'on peut la transmettre par le biais de la famille et de l'école, d'autant que la résolution de la journée internationale de la Culture de paix a été adoptée à l'unanimité à Paris. De ce fait, des experts ont pris en charge des enfants de 3 et 4 ans ainsi que des scouts en y inscrivant dans leur programmes "La culture du Nous" et en y introduisant la médiation afin d'éviter les conflits et la méditation pour la construction d'un monde meilleur". Faisant référence à l'égalité des droits des femmes, ou l'égalité des femmes croyantes, cheikh Bentounès évoque "le prophète Mohamed qui a essayé de délivrer la femme, considérée comme un produit dans la société préislamique en lui donnant autorité, tout en signalant que l'égalité des droits des femmes s'applique à toutes les femmes sans distinction", dit-il. Le cheikh Bentounès a rappelé que dans notre monde de 8 milliards d'êtres humains, il est certes, ardu de construire une culture de paix. Pour ce faire, la charte signée à Madagascar pour tous les mouvements de scouts en adoptant cette journée du vivre ensemble incitent tous les pays à introduire cette notion dans le cœur de l'éducation, au regard des 22 millions de scouts dans le monde, dont 40% à 45% sont des scouts musulmans et dont l'Indonésie se taille la part du lion avec la part la plus nombreuse de scouts.**

**Abordant le rôle des femmes, le conférencier souligne que 800.000 femmes occupent des postes de responsabilité en étant médecins, ingénieurs, etc. tout en axant sur leurs rôles déterminant dans l'Histoire du monde. Prenant pour exemple le 13e siècle où une femme a écrit un manuscrit sur un Medheb, aussi pose-t-il la question : "Alors on a avancé ou reculé ?", dit-il. Pour sa part, Islam Toualbi Taalibi a mis en relief la notion d'intimité avec Dieu et à rappeler si la spiritualité peut éveiller la conscience pour le dialogue inter-religieux. A ce sujet, le cardinal Jean-Paul Vesco, qui milite pour le dialogue inter-religieux a relaté à ce sujet la nomination du pape Léon. "Lors du conclave pour la nomination du nouveau pape, on étaient 133 cardinaux qui avaient besoin d'unité, et sans se parler, on a choisi à l'unanimité le pape Léon, cet homme de cœur dont les premiers mots ont été en faveur de la paix : "Que la paix soit avec vous, et moi j'ai entendu salam Aalikoum. Pour moi la résonance était immédiate ; c'est un appel à la paix qui transcende les religions et les cultures", précise-t-il et d'ajouter : "Pour le dialogue inter-religieux, à mon avis, c'est un dialogue de vie, on travaille, prie ensemble mais pas avec les mêmes mots, mais le même souffle, et cette différence religieuse nous enrichit. On a cette communion spirituelle, car on a le même combat", déclare-t-il. Cette rencontre fort enrichissante a permis de mieux cerner les priorités pour un monde meilleur empreint de paix et de tolérance, tout en délivrant le message d'Amour de Dieu.**

K. A.

EL MOUDJAHID
المجاهد

ÉVALUATION DU SECTEUR ÉLECTRIQUE EN SYRIE

# LES EXPERTS DE LA SONELGAZ SUR LE RÉSEAU

*Une équipe d'experts du groupe Sonelgaz est en Syrie pour évaluer le secteur de l'électricité syrien, identifier les défis, proposer un plan d'action détaillé et pour la maintenance des réseaux et équipements électriques vitaux…*

■ SAMI KAÏDI

L'Algérie s'est toujours tenue au côté des pays de la région pour soutenir leur développement et apporter son expertise dans divers domaines, notamment sur le plan énergétique. Alger partage des liens séculiers avec Damas et n'a jamais reculé pour aider la Syrie. Dans ce sillage, le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a présidé, jeudi, une réunion préparatoire avec une équipe technique composée d'experts en production, de transport et de distribution d'électricité, en prévision de son envoi en Syrie, l'objectif étant de s'enquérir, sur place, de la situation de l'approvisionnement électrique et d'établir un rapport détaillé incluant une feuille de route, pour identifier les besoins de ce pays en matière d'énergie électrique, a indiqué un communiqué du groupe. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives des hautes autorités du pays et des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant le soutien à la Syrie dans le domaine de l'électricité, a précisé le même document.

Au cours de la réunion, Adjal a mis en avant l'importance de cette mission, considérée comme une priorité de l'État algérien, insistant sur la nécessité pour Sonelgaz de respecter au mieux les engagements officiels. Les missions de l'équipe algérienne porteront principalement sur l'évaluation de la situation de l'approvisionnement en électricité en Syrie, l'identification des besoins du secteur et la proposition de solutions immédiates et stratégiques dans les domaines de la production, du transport et de la distribution, selon la même source. Les missions incluront également la mise en place de programmes de formation au profit des techniciens syriens dans les écoles techniques relevant de Sonelgaz. Le PDG a mis l'accent sur la nécessité de préparer une étude technique complète, qui servira de base à la feuille de route à

adopter dans le cadre du projet de soutien au secteur énergétique syrien, a conclu le communiqué.

Il convient de rappeler que le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, s'était entretenu, la semaine dernière au téléphone, avec son homologue syrien, Mohammad Al-Bachir. Il avait été question des moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale dans le domaine énergétique. Cet entretien téléphonique s'inscrit dans le cadre du suivi des conclusions de la visite effectuée, le 8 février dernier à Damas, par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, en qualité d'envoyé spécial du Président de la République.

**S. K.**

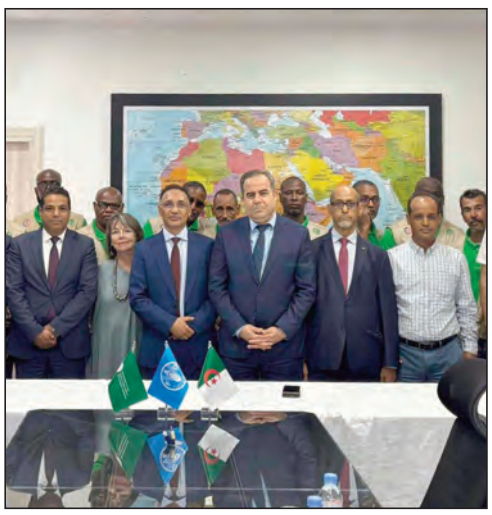

RELEVANT DU DISPOSITIF RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN

## UNE CÉRÉMONIE D'ACCUEIL POUR LES ÉQUIPES ALGÉRIENNES

Les équipes algériennes de lutte antiacridienne ont regagné le pays après avoir participé aux efforts de lutte contre les essaims de criquets en Tunisie, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Une cérémonie d'accueil a été organisée, en présence de responsables et de représentants de plusieurs ministères et instances, en reconnaissance des "grands efforts" déployés par ces équipes relevant du dispositif d'intervention régional de lutte contre le criquet pèlerin, selon le communiqué.

Ont pris part à la cérémonie le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hami Ben Saad, un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, le secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale, l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Algérie et un représentant de l'ambassade de la République tunisienne en Algérie, précise la même source.

DON DE SANG

## ALGÉRIE TÉLÉCOM ORGANISE UNE CAMPAGNE NATIONALE

Une campagne nationale de don du sang a été organisée jeudi dernier par Algérie Télécom (AT) sous le slogan "Le don, espoir et vie", à l'occasion de la Journée mondiale du donneur de sang, célébrée le 14 juin de chaque année, indique un communiqué d'AT. "Cette action citoyenne, organisée chaque année en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS), s'est déroulée à travers plusieurs des sites d'Algérie Télécom, répartis dans différentes wilayas du pays", précise la même source.

Cette initiative a pour objectif, notamment "de contribuer à approvisionner les banques de sang au niveau des hôpitaux et des structures de santé du pays, mais également de sensibiliser les citoyens sur l'importance de donner leur sang pour les patients ayant besoin des produits sanguins", ajoute le communiqué.

**VIE RELIGIEUSE**

Samedi 18 Dou Al-Hidja 1446 correspondant au 14 Juin 2025

- Dohr..... 12h49
- Asr..... 16h40
- Maghreb..... 20h12
- Icha ..... 21h53

Dimanche 19 Dou Al-Hidja 1446 correspondant au 15 Juin 2025

- Fedjr..... 03h37
- Echourouk... 05h29

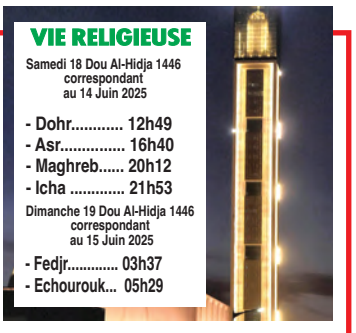

ORGANISATION DE LA OMRA

## L'ONPO DÉVOILE LA LISTE DES AGENCES AUTORISÉES

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a dévoilé la liste des agences de tourisme et de voyages ayant obtenu, jusqu'à hier, une autorisation en vue de participer à l'organisation de la omra. L'ONPO a précisé que l'opération d'inscription et de retrait du cahier des charges relatif à l'organisation de la Omra se poursuivra jusqu'au 12 novembre 2025, ajoutant que la liste des agences autorisées sera publiée progressivement.

ANCIEN PHOTOGRAPHE DE L'APS

## MAHREZ AMROUCHE N'EST PLUS

L'ancien photographe de presse de l'agence Algérie Presse Service (APS), Mahrez Amrouche, est décédé hier à Alger, à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie. Le défunt avait entamé sa carrière professionnelle au sein de l'hebdomadaire "Révolution africaine", avant de rejoindre l'APS en 1968. Tout au long de son parcours professionnel, il a couvert de nombreux événements nationaux et internationaux majeurs, se distinguant par son dévouement au travail et son grand professionnalisme.

**CONDOLÉANCES**

Le président-directeur général d'*El Moudjahid*, Brahim Takheroubte, et l'ensemble du personnel, profondément peinés par **le décès du père de leur collègue Batoul AMROUCHE,** présentent leurs condoléances les plus attristées à sa famille et à ses proches, et les prient de trouver ici l'expression de leur soutien et de leur sympathie émue.

Que Dieu le Tout-Puissant accueille le défunt en Son vaste paradis et lui accorde Sa sainte miséricorde.

***«À Dieu nous appartenons, et à Lui nous retournons.»***

ÉDITORIAL

## NOMBREUSES PRIVATIONS

*Les forces d'occupation sionistes verrouillent tous les accès à l'ensemble de la bande de Ghaza et de Cisjordanie renforçant de la sorte le blocus total imposé aux territoires palestiniens. Les liaisons à travers les routes sont devenues impossibles et des barrages séparent villes, villages et autres localités. L'armée tente d'utiliser tous les moyens pour compliquer davantage la vie des Palestiniens en les coupant de toute source d'approvisionnement pour assurer les moyens de subsistance. Les femmes et les enfants sont déjà victimes de nombreuses privations étant donné que les médicaments et la nourriture manquent cruellement. A travers de multiples entraves pour accéder aux denrées essentielles, les forces d'occupation édifient un nouveau chapitre de leur plan d'anéantissement de la population palestinienne en utilisant l'arme de la faim. Déjà, le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'élève à des milliers de martyrs et de blessés. Le suivi quotidien par les associations de la situation dans les territoires occupés ne fait que confirmer que l'entité sioniste poursuit son agression sauvage contre le peuple palestinien. Il est aussi rapporté que le nombre de personnes contraintes de fuir leur foyer en raison de la guerre, des persécutions, de la violence et des violations des droits humains ne cesse d'être revu à la hausse. Les agences des Nations Unies ont alerté à plusieurs reprises sur le sort des réfugiés qui sont soumis à des bombardements, y compris sur les lieux où sont implantés les centres de distribution d'aide humanitaire. Pour mettre un terme à ces atroces souffrances humaines, de nombreuses voix s'élèvent pour souligner que la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour rechercher la paix et trouver des solutions durables à la question palestinienne. Laisser ce dossier en suspens est un risque d'embrasement pour toute la région. L'agression contre l'Iran en est un exemple édifiant. Le Liban et la Syrie n'échappent pas à cette extension du conflit avec les menaces sur la stabilité des régimes en place. La résistance palestinienne peut aussi se trouver en mauvaise posture si ses appuis venaient à être affaiblis. Après plus d'un an d'une agression sauvage, les Palestiniens ont fait preuve d'une résilience qui a surpris beaucoup de monde. Des associations, des Etats, des partis et des personnalités continuent d'apporter leur appui à la lutte du peuple palestinien pour exercer la souveraineté sur tous ses territoires. Dans le même sillage, c'est la solution à deux Etats qui est privilégiée.*

El Moudjahid